OCOOO966

SOCIOLOGIE DE LA PÊCHE MARITIME ARTISANALE AU SÉNÉGAL MÉTHODOLOGIE ET OPÉRATIONS DE RECHERCHES EN COURS

par

Jean-Pierre CHAUVEAU (1)

RESUME

En cette phase de démarrage des études sociologiques dans la section socio-économie du CRODT, certaines tâches s'imposent comme préalables : constructions d'une bibliographie systématique concernant les "aspects humains" de la pêche artisanale; synthèses-bilans sur quelques points privilégiés comme l'innovation technologique et les conditions et effets des interventions extérieures dans ce secteur : synthèse comparative des différentes régions littorales, en particulier par le moyen d'enquêtes généalogiques et rétrospectives sur un échantillon de pêcheurs.

La méthode d'analyse privilégie l'étude des processus de transformation et inclut par conséquent une perspective historique.

ABSTRACT

At the beginning of the artisanal fishery sociological study, the following tasks appear necessary to be undertaken: a systematic bibliography about human aspect of the past and present senegalese artisanal fishery has to be compiled ; some partial synthesis about important specific points (i.e. technological change, effects of va-

---

(1) Sociologue de l'ORSTOM en service au Centre de Recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye (ISRA), B.P. 2241 Dakar (Sénégal).

rious interventions Lrom outside) could be made , General survey of the various fishermen settlements ashore has to be drawning up particulary by means of genealogical and retrospective enquirics on a sample of fishermen.

Analysin method emphasizes the study of socio-economic change and accordingly, includes historical perspective,

S O M M A I R E

1. LES ORIENTATIONS GENERALES DE LA RECHERCHE

2. ASSURER LES BASES D'UNE CONNAISSANCE GENERALE DES ASPECTS SOCIOLOGIQUES EN MATIERE DE PECHE ARTISANALE

2.1. Bibliographie générale sur les aspects sociaux de la pêche maritime artisanale

2.2. Essai de synthèses-bilans sur quelques problèmes privilégiés

2.2.1. Les cadres sociaux et historiques des transformations technologiques

2.2.2. Histoire, conditions et effets sociaux des politiques d'intervention sur la pêche artisanale

2.3. Enquêtes généalogiques et d'occupations rétrospectives sur un échantillon de pêcheurs

3. L'APPUI., AU "DEVELOPPEMENT" DE LA PECHE ARTISANALE ET A LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

3.1. Quelques points de repères

3.2. Connaître avant de transformer

4. PRIVILEGIER L'ETUDE DES PROCESSUS DE TRANSFORMATION

4.1. Méthode générale d'analyse

4.1.1. Complexité "verticale" ou historique et complexité "horizontale" ou structurelle

4.1.2. Dynamique endogène et dynamique exogène

4.1.3. La connaissance des processus de transformation et le recours à l'histoire

4.2, Recherche des principaux niveaux de détermination de ia pêche maritime artisanale et hypothèses principales

4.2.1. Conditions écologiques et environnementales

4.2.2. Conditions sociales et culturelles

4.2.3. Rapports avec les autres secteurs d'activités

4.2.4. Rapports avec Le contexte historique englobant

REFERENCES DES TRAVAUX CITES

ANNEXE I.- PLAN DE LA BIBLIOTHEQUE GENERALE SUR LES CADRES SOCIAUX, HISTORIQUES ET ECONOMIQUES DE LA PECHE MARITIME ARTISANALE

ANNEXE II.- ENQUETES GENEALOGIQUES ET D'OCCUPATIONS RETROSPECTIVES SUR UN ECHANTILLON DE PECHEURS

1. LES ORIENTATIONS GENERALES DE LA RECHERCHE

Trois orientations principales nous guideront à des niveaux différents,

a.- Au niveau des applications, articuler la recherche sur les études de "développement" de la pêche artisanale et de contrôle des ressources halieutiques.

b.- Au niveau du cadre institutionnel de la recherche, en cette phase de démarrage des études sociologiques sur la pêche artisanale, assurer les bases d'une connaissance générale dans une perspective de recherche suivie et collective à plus long terme.

c.- Au niveau plus précisément scientifique, privilégier la compréhension du processus des transformations sociales, économiques et technologiques : donc commencer par s'interroger sur la genèse et les tendances de la situation contemporaine avant de chercher à la transformer de l'extérieur,

2. ASSURER LES BASES D'UNE CONNAISSANCE GENERALE DES ASPECTS SOCIOLOGIQUES EN MATIERE DE PECHE ARTISANALE

Les sociétés du littoral sénégalais se livrant aujourd'hui à la pêche maritime n'ont guère fait l'objet, à quelques rares exceptions près, de recherches spécifiquement sociologiques(1), Du point de vue de la connaissance anthropologique, sociologique et historique en général, il est significatif que la région littorale soit davantage considérée sous l'angle de la présence européenne puis coloniale que comme un lieu de "production sociale" intéressant en soi. L'exemple de Saint-Louis est patent : le quartier de Guet-Ndar, qui fournit plus du quart des pirogues de pêche sénégalaises, n'est le plus souvent mentionné que pour mémoire dans les études sur cette région. C'est plutôt chez les non-sociologues (géographes et historiens essentiellement, si l'on net à part les études spécialisées des praticiens rattachésà l'administration des pêches) que se trouvent les informations les plus abondantes sur le milieu humain de la pêche maritime.

Il convient donc, dans un premier temps, d'assurer un inventaire général de ces connaissances éparpillées ou non spécialisées afin d'en recenser les acquis - non négligeables à défaut d'être connus - et les lacunes.

2.1. LA MISE SUR PIED D'UNE BIBLIOGRAPHIE GENERALE SUR LES ASPECTS SOCIAUX DE LA PECHE MARITIME ARTISANALE est un instrument de travail indispensable. La localisation de l'information permet de valoriser au maximum les recher-

---

(1) Pour une première approche bibliographique, voir WEBER, 1980. Depuis, nous disposons des travaux, effectués dans le cadre du CRODT, d'orientation plutôt géographique et surtout économique (CHABOUD à paraître, CORMIER 1981, CRODT 1981, DURAND 1981, FREON et WEBER 1981, KEBE 1981). Le seul travail spécifiquement sociologique est une monographie de senne de plage collective (DIAW 1981). Pour une description d'ensemble du littoral sénégalais d'un point de vue géographique, voir VAN CHI-BONNARDEL 1981.

ches passées, de situer précisément les interprétations divergentes toujours possibles, de constituer un ensemble de données réactualisables susceptible d'éviter, dans la perspective d'une cellule sociologique permanente, un gaspillage de temps individuel dans la reche rche hibl i ographique (l' organisation de la bibliographie figure en annexe I).

2.2; DE L'ENSEMBLE DE LA DOCUMENTATION BIBLIOGRAPHIQUE IL EST POSSIBLE DE TIRER DES SYNTHESES-BILANS CONCERNANT DES PROBLEMES GENERAUX, dont la connaissance est utile pour déterminer des recherches ultérieures ou pour éclairer certains problèmes pratiques contemporains. C'est en effet un trait extrêmement répandu dans les instituti ons de développement d'oublier les leçons du passé sous prétexte de courir au plus pressé. A cet égard, deux domaines d' investigation semblent prioritaires sous forme d' études-bilans (étant entendu que nous nous plaçons toujours et exclusivement du point de vue sociologique).

2.2.1. Le premier concerne les cadres sociaux et historiques des transformations technologiques.

Le domaine est rendu particulièrement délicat par un certain nombre de préconceptions courantes admises sans être démontrées. (Unilinéarité et cumulativité des "innovations" ; surest mation des interventions extérieures au milieu : "transfert technologiques", encadrement administratif, etc... au détriment de la logique interne du système de production : recours, à tout propos, à la notion discutable d'"obstacle socio-culturel" au changement.... Une analyse approfondie de ce problème nécessite une perspective historique extensive que permet la recension des nombreux témoignages sur ce sujet. Elle exige également que la pêche maritime ne soit pas isolée des autres secteurs de production et du contexte économique d'ensemble des populations (1).

2.2.2. Le second domaine général assez facilement investigable à partir des documents bibliographiques concerne l'histoire, les condi rions et les effets sociaux des politiques d' intervention extérieure sur In pêche artisanale.

Les reche rches de développement, pour être cohérentes, ne doivent pas limiter leur objet aux soci étés ou aux secteurs posés a priori comme étant "à développer" maisdoivent inclure également les "act ions de développement" elles-mêmes. D' abord parce que les structures et organi smes de déve loppement un poids et une logique institutionnelle propres dont l'efficace" est bien plus important que la théorie du développement qc.' il s sont censés appliquer (et dont, d' ailleurs, ni 1 'objet ni l e contenu ne sont scientifiquement définis). Ensuite parce que l' intervention extérieure de type volontariste a une' histoire déj à longue (la coupure entre péri ode coloniale et période post-coloniale n'étant pas pertinente de ce point de vue) et qu'elle détermine, de la part des collectifs "à développer", cm ensemble d'attitudes et de stratégies qui résultent en part la de l'histoire des rapports de ces sociétés 3vec les institut ions d' interventi on, La documentation bibliographique, ici encore, peut être assez faci lement valorisée par un recensemert et une analyse sociologique des opérat ions de développement ou d'intervention en matière de pêche artisanale, de leurs effets intentionnels et inintentionnels.

(1) Voir CHAUVEAU 1982c.

2.3. LA PARTIE "ENQUETE DE TERRAIN"

Notre programme doit aussi contribuer à un éclairage général des aspects sociologiques de la pêche artisanale , Plutôt que des études monographiques sur telle région (nécessitées ultérieurement par l'hétérogénéité sociale et spatiale de ce secteur d'activité) ou encore d'études ponctuelles sur tel aspect isolé de "développement" (induites par la conception "techniciste" et le mode de fonctionnement propre à chaque organisme sectoriel de développement), il semble préférable de mener, en un premier temps, une enquête extensive et comparative sur les variables les plus générales déterminant les cadres sociaux de la pêche artisanale : localisation géographique et écologique, variables socio-culturelles, statut social, migration notamment.

Un autre souci doit orienter notre enquête de terrain : valoriser et compléter le "suivi socio-économique" d'environ 80 unités de production mis en oeuvre par la cellule socio-économie du CRODT sur une année. Cette enquête, maintement presque achevée, apportera une quantité importante d'informations recueillies auprès d'unités de pêche fonctionnant à Saint-Louis, Kayar, Mbour et Joal (1).

Le volet sociologique de cette enquête consistera à replacer chaque chef d'unité de production enquêté au sein de son contexte familial et résidentiel au moyen d'enquêtes généalogiques et d'occupations rétrospectives dont nous précisons la nature en annexe I.

L'échantillon des chefs d'unités de production sera élargi à d'autres centres de pêche afin de le rendre plus représentatif (le "suivi socio-économique" étant pratiqué sur des pêcheurs autochtones et migrants dans les centres les plus importants). Ce faisant, nous conjuguerons le souci de compléter l'enquête économique en cours et l'option en faveur d'une recherche générale et comparative de la pêche artisanale au Sénégal.

3. L'APPUI AU "DEVELOPPEMENT" DE LA PECHE ARTISANALE ET A LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

L'importance de l'enjeu social et économique que représente la transformation de la pêche artisanale - que nous n'appellerons pas "traditionnelle" étant donné son évolution rapide et moins récente qu'on ne peut le penser - exige de clarifier l'apport possible de la démarche sociologique à ce qu'il est convenu d'appeler, d'un terme non scientifique, le "développement" de ce secteur.

3.1. RAPPELONS A CET EFFET QUELQUES OBSERVATIONS UTILES

" La pêche maritime artisanale en Afrique de l'Ouest... semble carac-

---

(1) (Voir WEBER 1980, SOCECO-PECHART 1982 (SOCECO-PECHART est le nom collectif des sections "socio-économie" et "pêche artisanale" du CRODT), WEBER 1982.

térisée en particulier par une très grande faculté d'évolution et d'adaptation aux variations du milieu. Si dans certains cas les transformations observées sur la pêcherie paraissent. tout à fait logiques et bien liées à une adaptation aü milieu, il est fréquent que les évolutions qui se présentent soient parfaitement inexplicables à la seule mesure de nos observations biologiques et écologiques'. C' est que la pêche artisanale, employant. un grand nombre. de pêcheurs et nécessitant des investissements généralement faibles, est régie par un système socio-économique extrêmement complexe et très variable suivant les époques , les régions , les engins (souligné par nous) . Il est donc indispensable pour une bonne compréhension du phénomène "pêche artisanale" en Afrique de l'Ouest, de démontrer les mécanismes sociaux et' économiques qui le sous-tendent"(GERLOTTO et VERDEAUX, 1978). En outre, "la pêche artisanale ne doit pas être considérée comme une "étape primitive" dans le développement des pêcheries (souligné par nous), nécessairement :Condamnée à être remplacée par une pêche commerciale plus progressive et intensive, mais plutôt comme une' ressource en elle-même qui peut apporter 'des informations écologiques de valeur sur les environnements et la faune et qui, dans certaines situations, Peut être profitablement incorporée dans un programme de développement des pêcheries commerciales" (CHAPMAN, 1980) . Enfin, "il est très important que le contrôle et: la gestion de la pêche artisanaîe soient confiés aux communautés de pêcheurs et à leurs chefs, désignés par celles-ci, car elles ont une parfaite connaissance de ce qui se passe dans leur milieu et 'hnt l'expérience de leurs pâchcs (. , .) . C'est pourquoi il apparaît urgent d'entreprendre des travaux de recherches, sur le fonctionnement des organisations traditionnelles de pêcheurs (souligné par nous) sur leurs attributions et leurs pouvoirs de contrôle... " (FAO-COPACE, 1980) .

3.2, LE MEILLEUR APPUI QUE PUISSE ASSURER LA RECHERCHE SOCIOLOGIQUE A UNE EVOLUTION PROFITABLE DE CE SECTEUR SEMBLE DONC ETRE, AVANT DE CHERCHER A LE TRANSFORMER, DE FACILITER LA COMPREHENSION DE SON FONCTIONNEMENT ACTUEL ET PAR LA-MEME, SON CONTROLE.

La sous-information sur les mécanismes intimes de la reproduction sociale de ce secteur en comparaison des connaissances biologiques, physiques et technologiques impose cette conclusion de bon sens . La situation de la pêche artisanale , comparativement à celle de l 'agriculture sénégalaise , la confirme : il s'agit d'une activité dynamique et relativement prospère (GERLOTTO, STEQUERT et BRUGGE, 1979)qu'il s'agit, en un. premier temps tout au moins, d 'aider à s'aider elle-même plus qu'à encadrer de façon contraignante dans la mesure où elle répond aisément aux sol 1 icit ations économiques extérieures (WEBER, 1980 ; FREON et WEBER, 1981 ; TROADEC, 1982) et où le risque de surexploitation des stocks est davantage imputable à la pêche industrielle qu'à la pêche artisanale (1).

Ici plus qu'ailleurs, une bonne recherche n'est ni une recherche strictement appliquée ni une recherche strictement fondamentale mais une recherche tout court qui permette de comprendre les mécanismes complexes, d'un secteur qui, directement, occupe 27 000 pêcheurs et, par les activités qui lui sont étroitement associées (fabrication et entretien des pirogues et des engins, transformation, emploie dos usines approvisionnées par la pêche

(1) Il faudrait dire, plus exactement : "davantage imputable à l' utilisation industrielle du produit de la pêche plutôt qu'à son utilisation alimentaire locale" (voir FREON et WEBER, 1981).

artisanale), assurerait près de 15 % de3 emploi3 du Sénégal (WEBER, 1980). Il a ' agit don c d' appréhender les "tendances lourdes" à l ' oeuvre dans ce secteur, en optant pour une méthode appropriée.

4. PRIVILEGIER L'ETUDE DES PROCESSU3 DE TRANSFORMATIONS

4.1. METHODE GENERALE D'ANALYSE

En schématisant grossièrement les choses, on paut considérer que toute société locale ou tout secteur d'activité déterminé est soumis à deux ensembles principaux de déterminations :

4.1.1. Le premier système de détermination, à un moment donné d'observation, relève d'une double complexité (1)

4.1.1.1. En premier lieu, une "complexité verticale", caractérisée par un ensemble d ' institutions sociales, de pratiques, de schémas culturels et. idéologiques dont chacune ou chacun est un produit historique spécifique. On pourrait dire, à condition do n'y voir aucun présupposé évolutionniste, que toute société est constituée d'éléments "d'âges" différents. L'"ethnie" elle-même est un produit historique, soumis en outre à des variations régionales et même sémantiques. Ainsi l ' "ethnie" lebu peut faire l'objet d'un glissement de sens : connotant l ' idée de groupement socio-politico-culturel spécifique dans presqu'île du Gin-Vert, elle tend à signifier une spécialisation socio-économique aux abords de la Petite Côte : tout pêcheur spécialisé établi en permanence (lebu proprement dit mais aussi Guetndarier installé depuis longtemps et, dans une mesure qu'il faudrait vérifier, Serer spécialisé dans la pêche) est qualifié de "Lebu" par opposition aux Serer agriculteurs de l'intérieur.

on est en mesure d' imaginer, par conséquent, comment la division sociale du travail en matière de gâche et de valorisation du produit de la pêche est dépendante de la complexité historique des traits culturels et sociaux propres A chaque société locale. D'autant plus, d ' ailleurs, que la pêche artisanale ne concerne pas seulement les ethnies "traditionnellement" orientées vers la pêche maritime comme les Wolof de Guet-Ndar, les Lebu du Cap-Vert, certains groupes sérer du littoral, les Niominka et les Socé du Saloum. Depuis déjà longtemps, en effet, Waalo-waalo, Kayor-kayor, certains groupes serer de l 'intérieur se sont insérés dans ce secteur d'activité - sans compter certains cas encore plus particuliers, tels les pêcheurs bambara, tukulor et même peul de la Petite Côte. Les cadres sociaux de la pêche artisanale renvoient donc autant aux conditions économiques et historiques qu'à l 'organisation sociale intrinsèque des différents groupes, Le développement de l' utilisation de saisonniers et de surga, sorte d' apprentis rémunérés originaires de l' intérieur, notamment dans les équipages de sennes tournantes, l'illustre clairement.

---

(1) Nous reprenons la formalisation ancienne mais toujours actuelle et utile de Henri LEFEVRE.

4.1.1.2. A cette complexité "verticale" et historique correspond, pour chaque période d'observation, une complexité "horizontale" ou structurelle résultant de l'articulation, de la hiérarchisation, des rapports de compatibilité et/ou d'incompatibilité des différents éléments culturels et sociaux. Concernant la pêche artisanale, le développement qu'elle a connu et les transformations technologiques qui s'y poursuivent déterminent des "ajustements", voire des choix irrémédiables, à l'égard des autres activités économiques (agriculture, artisanat, échanges, etc...). Les traits fondamentaux de la structure sociale (rapport entre classes d'âges, entre sexes, entre parents et alliés, entre "dominants" et "dominés") sont eux-mêmes impliqués dans ces processus. Le recours à la "mentalité des pêcheurs" pour rendre compte des difficultés et de la complexité de ces ajustements n'est souvent qu'une facilité intellectuelle pour l'observateur superficiel. Tant que la recherche n'a pas épuisé l'analyse de cette "complexité horizontale", la "mentalité" reste une hypothèse inutile, traduisant une sociologie et une psychologie "spontanées", non scientifiques, trop fréquentes dans les études de développement.

4.1.2. Ce premier système de détermination rend compte de ce que l'on peut appeler la dynamique endogène des sociétés locales, comme produit historique et ensemble structuré. Mais ce système s'inscrit dans un contexte de déterminations beaucoup plus larges dans ses rapports avec l'ensemble politique et économique régional, national et international. Bien évidemment, la confrontation de la dynamique endogène et de cet autre système, que l'on peut attribuer à la dynamique exogène, a son histoire, dominée à un certain moment par le processus colonial et aujourd'hui par l'état de la division internationale du travail - notamment en matière de régime d'exploitation des ressources halieutiques (1).

La dichotomie endogène/exogène ne doit évidemment pas être conçue de façon absolue et mécanique. Il importe au contraire de bien voir que l'une et l'autre de ces dynamiques sont inséparables dans la pratique et dans la genèse des faits. On est plutôt en présence, de la part des sociétés locales ou à l'intérieur d'un secteur d'activité donné, d'une autoproduction constante de combinaisons nouvelles des éléments économiques, sociaux, politiques, idéologiques. Si bien que la recherche de la responsabilité première des transformations (sont-elles imputables aux nécessités d'ajustement des sociétés en mutation ou, au contraire, aux effets du contexte global sur des sociétés par nature conservatrices ?) relève de la discussion philosophique et indémontrable.

Il en est exactement de même (nous l'avons vu plus haut à propos de la pêche) des politiques d'intervention volontariste en vue du développement. On a coutume d'évaluer ces opérations d'après leurs objectifs explicites et intentionnels et comme si elles s'appliquaient sur une "table rase". Or elles sont porteuses d'intentions implicites et d'effets inintentionnels; en outre les sociétés ou les secteurs d'activités, qui sont la cible de ces opérations, développent leur propre stratégie pour "récupérer", selon leur propre logique, les actions projetées. Il importe donc d'appréhender le "développement" non comme une doctrine normative allant de soi mais comme un domaine d'investigation dont l'objet reste à construire.

---

(1) TROADEC (1982) propose une réflexion synthétique sur l'évolution récente de ces modalités d'exploitation et de coopération.

4.1.3. D'après ce qui précède, on conçoit aisément que la démarche scientifique nécessite autant la connaissance des processus de transformation que le recueil des données statistiques fiables. Le présent fait parti2 de 1 'histoire, sans laquelle il ne se comprend pas : les processus contemporains restent incontrôlables si 1 'on ne connaît pas lus conditions de leur émergence et de leur évolution (1).

La question est particulièrement importante en matière de transformations et d'innovations technologiques sur lesquelles se polarisent actuellement les organisations de développement de la pêche artisanale. Or l'analyse historique montre que, dans bien des cas, le processus même d'innovation technique, tei qu'il est présenté dans la plupart des projets, est conçu à partir de présupposés non démontrés. Sans remettre forcément en cause le bien-fondé de certaines opérations, ces présupposés limitent ou empêchent d'apprécier correctement les conditions de leur application (2).

4.2. RECHERCHE DES PRINCIPAUX NIVEAUX DE DETERMINATION DE LA PECHE MARITIME ARTISANALE

A partir des grilles d'interprétation précédentes (cf. partie 4) et des apérations de recherche projetées (cf. partie 2), nous nous proposons de repérer dans une perspective historique et comparative (entre régions du littoral marin) les principaux niveaux de détermination de la pêche maritime artisanale,

Au terme des cinq premiers mois de recherche consacrés davantage à la documentation qu'au travail de terrain proprement dit, il semble que les variables. fondnmentaics à prendre en considération soient le s suivantes(3),

4.2.1. Conditions écologiques et environnementales. Principales hypothèses : la pêche maritime contemporaine, généralisée à l'ensemb le du littoral, est un phénomène second par rapport à la pêche en zone naturelle protégée (pêche continentale, d'estuaire ou de z o n e maritime calme) ; elle correspond à un coût social et économique et à un système de con traintc - incitation déterminable dans ses grandes lignes. L'accès aux ressources halieutiques marines dépend évidemment des conditions biologiques et environnementales propres a u x différentesespèces mais cette dépendance peut-être largement aménagée par l'action anthropique (techniques de navigation et de. pêche ; migrations des pêcheurs) : toutefois 1 'aménagement de cette dépendance n'est pas réductible aux seuls niveaux technologique (engins) ou technique (organisation de la pêche) :ceux-ci restent toujours médiatisés par les conditions sociales de leur application.

---

(1) Pour une démarche analogue en matière de recherche sur le développement agricole, voir BENOIT-CATTIN et FAYE 1981.

(2) Voir CHAUVEAU, 1982c.

(3) Nous signalons les principales hypothèses on problèmes d'interprétation propres à chacune des variables fondamentales. Certaines sont citées pour mémoire et paraîtront banales. Il va de soi qu'il s'agit uniquement ici du cas de la pêche sénégalaise, bien que la plupart des hypothèses puissent être généralisables à l'Afrique de l'Ouest. Pour une première application de cette formalisation au "terrain", voir CHAUVEAU 19 82 a et b,

4.2.2. Conditions sociales et culturelles. Principales hypothèses : il existe une incontestable spécialisation "ethnique" de la pêche maritime artisanale, l'"ethnie" est elle-même un produit historique qui reste à expliquer ; l'ethnie n'explique pas la spécialisation halieutique, c'est plutôt l'inverse. La correspondance ethnie-spécialisation dans la pêche maritime tend à s'affaiblir, de même que la division sociale et sexuelle en matière de pêche et de valorisation du produit de la pêche tend à se transformer considérablement.

4.2.3. Rapports avec les autres secteurs d'activités. Principales hypothèses : que ce soit à l'intérieur d'une société locale donnée ou dans l'ensemble national, la pêche maritime et la spécialisation halieutique sont inséparables des autres activités économiques ou des autres domaines de spécialisation ; il en va ainsi particulièrement entre la pêche et le dispositif d'écoulement du produit ou encore entre la pêche et l'agriculture ; le littoral sénégalais révèle une série de variations locales tout à fait remarquable qui devrait susciter une collaboration étroite entre les chercheurs s'intéressant à la pêche et ceux qui travaillent sur l'agriculture.

4.2.4. Rapports avec le contexte englobant. C'est là sans doute que l'analyse historique est le plus nécessaire : le développement et le degré de spécialisation de la pêche maritime artisanale sont étroitement liés à un ensemble de facteurs dont le rapport avec la situation contemporaine ne peut être perçu immédiatement : pourtant ils peuvent seuls expliquer la différenciation interne à ce secteur et cette différenciation est la base de tout projet d'aménagement. Citons les "effets" (régionalement différenciés) de la colonisation ; ceux de la production de denrées d'exportation ou encore ceux du dispositif de commercialisation ; les politiques d'intervention administrative ou étatique sur ce secteur et leur évolution : actuellement l'introduction dans la pêche artisanale d'intérêts privés étrangers au monde des pêcheurs, etc...

Les différents niveaux de détermination sont, bien entendu, inséparables les uns des autres, que l'on veuille rendre compte du secteur de la pêche dans son ensemble ou d'un aspect particulier de celui-ci (par exemple les cadres sociaux des transformations technologiques ou l'évolution des formes d'intervention extérieure sur ce secteur, comme nous l'avons indiqué plus haut).

R E F E R E N C E S D E S T R A V A U X C I T E S

BENOIT-CATTIN (M.) et FAYE (J.), 1981.- L'exploitation agricole familiale en Afrique soudano-sahélienne. Agence de coopération culturelle et technique - P.U.F., Coll. "Techniques vivantes", 95 p.

CHABOUD (C.).- Le maraîchage au Sénégal, CEMV. à paraître.

CHAPMAN (M.), 1980.- "Ecological adaptations in subsistence fishing. Their implications for stable commercial fisheries development", in : FURTADO (J.F.), ed., Tropical Ecology and Development, Kuala Lumpur.

CHAUVEAU (J.P.), 1982a.- Développement historique de la pêche à Saint-Louis: premières hypothèses, Rapp. int. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 39, 7 p.

CHAUVEAU (J.P.), 1982b.- Rapport interne a propos de la mission effectuée à Saint-Louis du 18 au 23 février 1982 (Bistoire, technologie et division sociale du travail). Rapp. int. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 41, 11 p.

CHAUVEAU (J.P.), 1982c.- La navigation et la pêche maritime dans l'histoire économique du littoral sénégambien (XVème siècle). Colloque de la section sénégalaise de l'Association des historiens africains : Bilan et perspectives des recherches (mai 1982), 27 p.

CORMIER (M.C.), 1981.- Le marché au poisson de la Gueule-Tapée à Dakar, Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 85, 91 p.

CRODT (WEBER, CHABOUD, KEBE, CURY), 1981.- Le poisson dans la région de Rufisque (étude d'implantation d'un centre coopératif de mareyage), 160 p.

DIAW (C.), 1981.- Approche monographique d'une grande senne de plage de Hann à Dakar, Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 90, 26 p.

DURAND (M.H.), 1981.- Aspects socio-économiques de la transformation du poisson de mer au Sénégal, Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 103, 95 p.

FAO-COPACE, 1980.- Rapport du groupe de travail ad hoc sur les pêches artisanales, Cotonou, 9-12 juillet 1980, COPACE/TECH/80/28 (Fr), 33 p.

FREON (P.) et WEBER (J.), 1981.-Djiférе au Sénégal. La pêche artisanale en mutation dans un contexte industriel, 2 parties : 47 et 32 p. multigr.

GERLOTTO (F.), STEQUERT (B.) et BRUGGE (W.J.), 1979.- "La pêche au Sénégal". in.: La Pêche maritime, 1211.

GERLOTTO (F.) et VERDEAUX (F.), 1978.- La pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Evolution et impact socio-économique à travers l'exemple de la pêche en lagune Ebrié (Côte d'Ivoire), Abidjan, ORSTOM-CRO, 13 p. multigr,

KEBE (M.), 1982.- La pêche cordière au Sénégal. Doc. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroyc, 81, 20 p.

SOCECO-PECHART, 1982.- Recensement du parc piroguier maritime du Sénégal en avril et septembre 1981. Doc. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 83, 38 p.

TROADEC (J.P.), 1982.- Pratiques et perspectives du développement et de l'aménagement des pêches : l'exemple des pêcheries de l'Afrique nord-occidentale (version préliminaire), 30 p. multigr,

VAN CHI-BONNARDEL (R.), 1981.- Economie commerciale et migrations de travail sur le littoral sénégalais. Cahiers d'Etudes africaines, XXII.

WEBER (J.), 1980.- Socio-économie de la pêche artisanale au Sénégal : hypothèses et voies de recherches, Revue de Socio-économie de l'ISRA, 4, 40 p.

WEBER (J.), 1982.- Les enquêtes socio-économiques au CRODT, Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 110, 35 p.

WEBER (J.), Suivi économique de 80 unités de pêcha artisanale. Résultats semestriels, sous presse.

ANNEXE I

PLAN DE LA BIBLIOGRAPHIE GENERALE SUR LA PECHE MARITIME ARTISANALE ET SES CADRES HISTORIQUES, SOCIAUX ET ECONOMIQUES

1. La pêche artisanale maritime et ses produits : travaux d'ensemble sur Sénégal

2. La navigation et la pêche maritime dans l'histoire économique et sociale du littoral sénégalais (XVème-XIXème siècle) .

- 2.1 . Documents d' époque
- 2.2. Travaux de' synthèse contemporaine

3. Pêche et Société sur la Grande Côte

- 3.1. Pêche maritime
- 3.2, Histoire et sociétés du littoral

4, Pêche et Société

- 4.1. Pêche maritime
- 4.2, Histoire et sociétés du littoral

5, Pêche et Société sur la Petite Côte et dans les îles du Saloum

- 5.1. Pêche
  - 5.1.1. Pêche maritime sur la Petite Côte
  - 5.1.2. Pêche maritine et d'estuaire dans les îles du Saloum
- 5.2. Histoire et sociétés du littoral

6, Pêche et Société en basse Casamance

- 6.2. Pêche maritime
- 6.2. Histoire et sociétés du littoral

7. Index thématique

- 7.1. Technologie de la navigation et de la pêche
- 7.2. Distribution et transformation du poisson : le poisson dans l'alimentation.
- 7.3. Interventions extérieures et opérations de développement concernant la pêche maritime artisanale,

ANNE XE II

ENQUETE GENEALOGIQUE EJ D'OCCUPATIONS RETROSPECTIVES SUR UN ECHANTILLON DE PECHEURS

Le but de cette enquête extensive est de situer les pêcheurs dans leur contexte familial, résidentiel et professionnel sur la base d'un échantillonnage raisonné. Les informations portent sur deux ensembles : l'échantillon des pêcheurs enquêtés eux-mêmes et les individus composant leur parentèle proche.

1. ECHANTILLONNAGE DES CHEFS D'UNITE DE PRODUCTION ENQUETES

1.1. Il est basé sur la répartition géographique du lieu de résidence, qui recoupe en partie l'origine ethnique. (Ce regroupement varie selon les différentes parties du littoral maritime). Par résidence, on entend la résidence habituelle, sans tenir compte des campagnes de pêche éventuelles.

- 40 résidents de Saint-Louis,
- 20 résidents de la Grande Côte (du Gandiolais à Kayar),
- 20 résidents de la Petite Côte,
- 20 résidents des îles du Saloum,
- 20 résidents de Casamance.

Soit au total 160 enquêtés et recueils généalogiques.

Parmi ces 160 enquêtés, sont compris environ 80 chefs d'unité de production ayant participé au suivi socio-économique (cf. WEBER, 1982 et sous presse).

1.2. A l'intérieur de ces catégories de résidence géographique, le choix raisonné se fera dans la mesure du possible à partir des variables suivantes :

- ethnie,
- origine autochtone ou non (cette variable ne coupe pas forcément la résidence et l'ethnie),
- "campagnard" ou non,
- caractéristiques du centre de pêche où réside l'enquêté (importance, urbanisation, communication...),
- pêcheur exclusif ou exerçant d'autres activités:,
- statut social, (âge, situation matrimoniale, niveau de responsabilité collective..,),

2. PERIODE D'ENQUETE ET DEROULEMENT

Il se déroulera de préférence durant la période d'hivernage (de juin à octobre) pour la Grande Côte, le Cap-Vert, la Petite Côte et le Saloum, pendant laquelle les "campagnards" sont sur place. Ceux-ci peuvent être toutefois enquêtés sur leur lieu de migration. Les pêcheurs originaires de Casamance, qui migrent peu, peuvent être enquêtés en saison sèche où les communications sont plus aisées dans cette région. Toutes les informations demandées seront rétrospectives et porteront sur la saison sèche 1981-1982.

Une demi-journée est nécessaire à recueillir une généalogie et les

informations complémentaires. Il faut tenir compte du temps nécessaire aux prises de contact et à l'obtention d'un rendez-vous. Un minimum de 3 mois de recueil à temps plein sera nécessaire.

Le recueil implique une connaissance minimale du terrain et des sociétés concernées (facilitée dans les centres où s'est déroulé le suivi socio-économique).

Les recueils seront étalés dans le temps et effectués au cours de missions ponctuelles.

La mise au propre et la formalisation d'une généalogie demande un temps de travail égal au temps du recueil, soit 3 mois. Elles peuvent être effectuées dans l'intervalle des missions ponctuelles.

Le recueil lui-même peut être fait par le chercheur ou un technicien formé à cette technique. Dans notre cas personnel, la présence du technicien est de toute façon indispensable pour des raisons de traduction.

3. CONTENU DE L'ENQUETE

Le canevas général consiste à recueillir, auprès des 160 enquêtés, la généalogie de leur parentèle proche. Par parentèle, nous entendons l'ensemble des parents sans distinction de lignées de parenté ; c'est-à-dire des individus apparentés à l'enquêté aussi bien en ligne utérine (par les femmes qu'agnatique (par les hommes) ou cognatique (indifféremment par les hommes et les femmes). Par parentèle proche, nous entendons l'ensemble des parents du pêcheur depuis la génération précédant la sienne (c'est-à-dire son père, sa mère et leurs germains) jusqu'à la descendance actuelle de ceux-ci. Pour les générations antérieures aux père et mère de l'enquêté, nous nous contenterons d'informations relatives à l'origine et à l'occupation de leurs propres père et mère, à l'exclusion de leurs collatéraux (voir graphique page suivante)

3.1. Informations relatives aux pêcheurs enquêtés

Outre les informations révélées immédiatement par l'enquête généalogique (âge, situation matrimoniale, origine de la ou des épouses, descendance (1), nous nous informerons sur le statut d'occupation exact du pêcheur (propriétaire et/ou capitaine), le type de pirogue et d'engin, la composition de l'équipage, la nature et le lieu d'activité durant la saison sèche précédente, les activités autres que la pêche,.. Pour les 80 individus enquêtés ayant fait partie de l'échantillon du suivi socio-économique, la plupart de ces renseignements sont déjà connus,

---

(1) La répugnance à nommer et déclarer les enfants en bas-âge (les "bouts de bois de Dieu") constitue un problème au niveau du dénombrement démographique. Cela est moins important pour notre propos dans la mesure où nous nous intéressons surtout aux individus actifs-

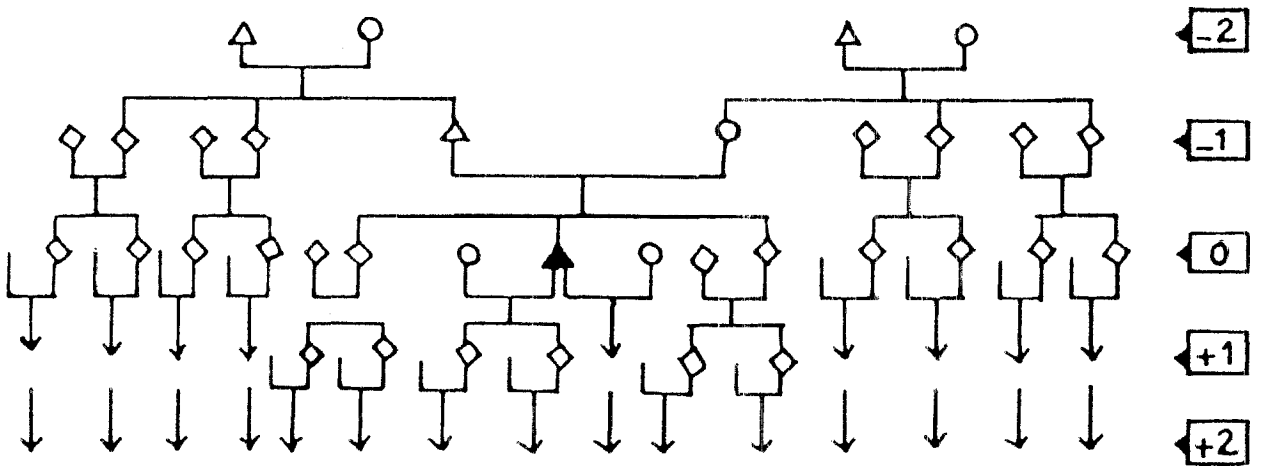

LEGENDE

▲ pêcheur enquêté

△ sexe masculin

0 sexe féminin

◇ sexe indifférenc ié

-2 écart de génération par rapport à celle du pêcheur enquêté

alliance ou affinité ("mariage")

germanité ("frère" ou "soeur")

filiation (procréation à partir d'une alliance)

lignes de descendance (filiations indifférenciées)

3.2. Informations relatives aux individus apparaissant dans la parentèle recueillie

3.2.1. Pour tous (homme ou femme) : l'origine, l'occupation, la résidence, la situation matrimoniale. Pour leurs alliés ou affins (leurs époux ou épouses), nous demandons les mêmes informations.

3.2.2. Pour ceux qui sont en outre pêcheurs, nous répétons les questions relatives à l'occupation déjà posées au pêcheur lui-même. Mais ici, le degré de précision des réponses et la possibilité de réponse elle-même sont tout à fait variables.

3.2.3. Pour celles, parmi les femmes, qui sont revendeuses ou transformatrices, nous pourrons inclure les précisions sur les modalités de leur occupation.

3.3. Dans la mesure du possible, nous nous informerons sur le mode d'acquisition et de transmission des pirogues et engins de pêche utilisés au sein de la parentèle.

3.4. La richesse et la précision des informations varient considérablement selon qu'il s'agira des pêcheurs enquêtés ou des pêcheurs figurant simplement dans la parentèle. Il est probable, d'autre part, que toutes les informations ne seront pas utilisables en définitive.

Il n'est pas dit, enfin que nous ne nous heurtions pas à des problèmes non prévus pour le déroulement de cette enquête (dans la mesure où la pré-enquête s'est déroulée auprès d'informateurs privilégiés).

Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'elle aboutira à nous informer significativement sur le contexte social dans lequel évoluent les 160 pêcheurs enquêtés et les 1 600 pêcheurs apparaissant dans les généalogies (1).

(1) Noua comptons en moyenne 10 pêcheurs apparaissant dans la généalogie d'un pêcheur enquêté. Ce rapport peut varier considérablement avec la région et l'ethnie (facilement le chez les Guet-Ndariens, noins chez les Serer pêcheurs de la Petite Côte, encore moins sans douta en Casamance).

L'APPROVISIONNEMENT EN POISSON DE LA RÉGION DU CAP-VERT (SÉNÉGAL)

par

Moustapha KEBE (1)

RESUME

L'étude porte sur la pêche artisanale dans la région du Cap-Vert , Les moyens de production des pêcheurs sont décrits et la production totale débarquée esî évaluée, en quantité et en valeur pour la détermination de la valeur ajoutée dégagée dans la région , par la pêche artisanale. Les dif férentes formes de coopératives sont présentées. Une description du mareyage actuel au Cap-Vert a permis d'évaluer la consommation de poisson frais et transformé dans la zone et de suivre le poisson de la plage au consommateur : l'analyse des conditions économiques de la distribution du poisson frais et transformé a permis de mettre en évidence l'importance primordiale du marché de Gueule-Tapée dans la commercialisation du poisson . Enfin les coûts-de mareyage et les prix pratiqués sur la plage et sur les marchés du Cap-Vert sont analysés.

ABSTRACT

The study relates to the artisanal fish in the region of Cap-Vert. The means of production of f ishermen are described and the total unloaded production is estfmated in weight and in value for the determination of the added value in theregion , by the artisanal fish , The different

---

(1) Economiste de l'ISRA, en service au Centre de Recherches océanographiques de Dakar-Tiaroye, BP 1241, Dakar (Sénégal)

forms of cooperatives are offered . A description of the present fish trade in Cap -Vert permitted to evaluate the consumption of freshly caught and processed fishes in the region and to follow the fish from the heach to the consumer, The economical analysis of the pattern of the commercial distribution of freshly caught and processed fishes shows off the prime importance of Gueule-Tapée's market in the trade fish. Finally, the coasts of fish trade and ruling prices on the beach and the market s are analysed ,

S O M M A I R E

INTRODUCTION

1. IMPORTANCE DE LA PECHE ARTISANALE DANS LE CAP-VERT

1.1, Points de débarquement et composition du parc piroguier
1.2. Dêbarquements dans la région
. . 1. Techniques de pêche
1, 2.2. Caractéristiques des points de débarquement
1.2 , 3 , Analyse des quantités débarquées
1.3. Valeur sjoutée dégagée par les différents engins de pêche
1.4. Les coopératives de pêcheurs
1.4.1, Historique
1.4.2. Les coopératives concernées

2, IMPORTANCE DU POISSON DANS LE CAP-VERT

2.1. Consommation de poisson
. . Transformation artisanale
. .1.Origine du poisson destin6 à la transformation
2.2.2. Part de la production transformée
2.3. Part de la production commercialisée
2.4, Commercialisation en frais, dans la région
2.5, Le mareyage au Cap-Vert
2.5.1 Situation économique de la distribution
2.5.2. Approvisionnement du Cap-Vert
2.5.3, Le marché de la Gueule-Tapée
2.5.4. Marchés secondaires'
2.5.5. Organisation des mareyeurs
2.5.6. Les coûts du mareyage
2.5.7. Les prix partiqués

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

TABLEAUX

FIGURES

ANNEXES

La pêche sénégalaise a connu un. rapide développement au cours de ces dernières années. Ce secteur, qui occupait la troisième place dans les exportations du Sénégal après l'arachide et les phosphates, tend à passer en première position, Par les mises à terre et les emplois induits en amont et en aval, la pêche artisanale constitue le sous-secteur le plus important.

Dans la région du Cap-Vert, la pêche représente une activité essentielle des populations lébou. L'approvisionnement en poisson dans cette zone est conditionné par la structure des débarquements, la rentabilitè des unités de pêche, l'organisation des pêcheurs, les conditions économiques de la distribution du poisson et la structure des coûts de nareyage et des prix du poisson,

Quelle est la consommation de poisson dans la région ? Les moyens dont disposent les pêcheurs (capital et travail.) permettent-ils de dégager une production suffisante pour satisf sire la demande des populations locales ? Quelles sont les structures mises en place dans la région pour le développement de la pêche artisanale ? Comment s'organise le mareyage dans la région ? Dans quelle:; conditions de distribution le poisson parvient-il à la mégagère ? C'est à ces différentes questions que nous essayerons de répondre.

Le but de cette étude étant de déterminer les caractéristiques générales de l'économie de la pêche artisanale dans la région du Cap-Vert, nous ferons dans un premier temps l'inventaire des engins de pêche utilisés nour analyser les débarquements et déterminer la valeur ajoutée dégagée par la pêche. Puis nous étudierons les groupements coopératifs des pêcheurs, la transformation artisanale et la commercialisation du poisson débarqué : à ce niveau nous ferons ressortir le rôle important du marché de gros de Gueule-Tapée dans la distribution des produits de la pêche et le rapport de force existant entre mareyeurs et pêcheurs. Nous terminerons par une analyse des coûts de mareyage et une explication des prix du poisson observés.

I. IMPORTANCE DE LA PECHE ARTISANALE DANS LE CAP-VERT

Sur les 160 000 tonnes débarquées annuellement en moyenne par la pêche artisanale, la région du Cap-Vert représente 19 500 tonnes, soit 12 %. L'importance relative de ce secteur eet liée à la diversité des points de débarquement et dos engins de pêche utilisés.

Les prises des pirogues sont destinées essentiellement à la consommation locale, mais une certaine part - qui reste à déterminer - sert à alimenter les usines de la place, venant ainsi compléter les exportations de La pêche industrielle, La pêche semi-industrielle ou artisanale moderne utilisant des cordiers, chalutiers et sardiniers artisanaux, débarque du poisson destiné au marché local et, en partie, au marché extérieur,

1.1. POINTS DE DEBARQUEMENT ET COMPOSITION DU PARC PIROGUIER

Dans la région du Cap- Vert, il y a au total 17 points de débarquements échelonnés sur la côte, allant de Cambérène à Toubab Dialao ; les plus importants sont Hann, Tiaroye, Rufisque, Soumbédioune et Yoff. Le parc piroguier est composé de i 402 pirogues originaires de la région dont 122 sennes tournantes (S.T.), 75 sennes de plage (S.P.), 944 pirogues motorisées pêchant à la ligne et/ou au filet dormant (M.L./F.D.) et 261 pirogues à voile ou ii

rame pêchant à la ligne (V.L.).

La figure 1 donne la répartition des pirogues originaires des différents points de débarquement du Cap-Vert en septembre 1982. Notons au passage qu'aucune pirogue utilisant le filet maillant encerclant n'est présente dans la région.

1.2. LES DEBARQUEMENTS DANS LA REGION

1.2.1. Techniques de pêche

Quatre engins de pêche sont principalement utilisés par les pirogues locales :

- La senne tournante (S.T.) : elle mesure généralement 259 à 303 mètres pour une chute de 40 m et une maille étirée de 28 à 300 mm pour la poche et le corps de senne. Cet engin fait appel à
  - 2 pirogues dont une de 12 à 14 mètres pour 5 à 7 tonnes de capacité, l'autre de 15 à 38 mètres pour 16 à 20 tonnes de capacité,
  - 3 moteurs de 25 ch (dans certains cas le troisième moteur a une puissance de 43 ch) dont un de secours,
  - un équipage moyen de 28 personnes pour 16 à 26 marins embarqués à chaque sortie.

- La senne de plage (S.F.) : longue de 400 m à 1 km, elle est prolongée par deux bras de halage de 500 à 600 m. La maillage de la poche centrale est petit : 30 à 40 mm de maille étirée : généralement une seule embarcation de 12 à 14 m de longueur est utilisée avec cet engin pour un équipage moyen de 35 personnes.

- Les filets maillants (F.D.) : ils sont surtout employés en filets de fond capturant des requins, du *Cynbium*, des sol-es , des langoustes et quelques poissons (courbine , mérous) . Les filets de surface prennent des espèces pélagiques (sardinelles , ethmaloses...) et les mailles sont plus petites (60 à 80 mm). La pirogue sort trés tôt le matin avec un pêcheur et un enfant pour relever et mouiller les filets . De retour vers 7 heures, elle repart pour la pêche à la ligne avec un autre équipage.

- Les lignes : elles sont utilisées sur des pirogues à moteur (M.L.) et à voile ou à rames (V.L.) . Elles portent 1 à 5 hameçons dont la grosseur varie avec l'espèce recherchée et mesurent 100 à 200 mètres selon la profondeur des fonds rocheux . L'équipage moyen de la M.L. est de 3 pêcheurs et celui de la V.L. de 2 pêcheurs .

Il existe aussi 2 autres types de pêche secondaires dans le secteur étudié :

- Pêche, à la traîne, avec des leurres . Ce type de pêche pratiqué surtout à Yoff le matin permet de ramener des thons destinés aux usines.
- Pêche au casier : Les casiers qui sont fabriqués localement par les forgerons et montés avec métalliques mesurent 2 m de long pour 30 à 50 cm de large. Ils sont déposés dans l'eau et sont relevés tous les jours : les espèces capturées (seiches , crevettes , langoustes , poissons divers) sont récupérées et le casier est replongé dans l'eau, Ce type de pêche est pratiqué à Tiaroye, Mbao, Yenne et Niangal .

1.2.2. Caractéristiques des points de débarquement

Rappelons que Hann, Tiaroye, Rufisque, Yoff et Soumbédioune sont les plus importants des 17 points de débarquement du Cap-Vert .

- Hann : on y pratique tous les types de pêche mais la S.T. prédomine

avec 87 % des apports, Les débarquements s'effectuent toute la journée
. de 6 à 9 heures pour les S.T.
. de 9 à 11 heures pour les F.D.
. l'après-midi pour les M.L.
Hann compte, en outre,2 S.P. collectives travaillant toute l'année.

- Tiaroye : présente les mêmes caractéristiques que Hann, de novembre à juillet : pendant la saison chaude, seuls les F.D. sont actifs,

- Mbao : l'activité dominante est la S.P. qui travaille toute l'année. Quelques F.D. pêchent durant la saison chaude.

- Rufisque : tous les types de pêche y sont pratiqués durant toute l'année : la période de pêche intensive se situe entre janvier et fin juillet.

- Bargny : la plupart des pirogues basées 3 Bargny, qui sont des M.L./F.D., débarquent leurs prises à Hann ou à Rufisque.

- Soumbédioune, Yoff : l'activité dominante est la M.L./F.D. et la V.L. Le grand centre de Yoff polarise les localités comme Cambérène, Ouakam et Ngor.

- Sendhou, Yenne, Niangal, Toubab Dialao : la période de pêche intensive peut se situer entre juin et novembre . à partir de décembre les pêcheurs partent en campagne en Gambie pour la pêche à la langouste principalement.

Ces centres débarquent à Rufisque en cas de, grosse production : le poisson y est acheminé par car ou par pirogue.

- Ouakam, Anse Bernard, Bel Air seuls les M.L. et les F.D. sont actifs dans ces centres durant toute l'année.

quelques pirogues de Ngor, Ouakam, Toubab Dialao ont choisi comme port d'attache Soumbédioune et y vendent leurs prises,

1.2.3. Analyse des quantités débarquées

- Le tableau I présente les débarquements totaux par type de pêche (moyenne 1979-1980). Ils s'élèvent à 19 500 tonnes. Les S.T. représentent 50 % des prises et les S.P., 24 %, Viennent ensuite les M.L. (19 %) et les F.D. (7 %) (fig. 2).

Hann est le lieu de débarquement de nombïeux centres qui lui sont proches (Tiaroye, Rufisque, Bargny). Il occupe la première place dans la région avec 35 % des débarquements : à Tiaroye, Rufisque, Bargny Niangal, Yoff et Soumbédioune les débarquements représentent 51,6 % du total et dans les autres points de débarquement 13,4 %. La pêche à la S.T. est pratiquée dans les plus importants points de débarquement tandis qu'on retrouve les autres types de pêche dans chacun des points de débarquement, à quelques exceptions près.

- Les S.T. débarquent des espèces pélagiques : sardinelles (*Sardinella aurita* et *maderensis*) et chinchards (*Caranx ronchus*). Les S.P. débarquent essentiellement les mêmes espèces que les S.T. et d'autres espèces pélagiques : *Brachydeuterus auritus*, des mulets (*Mugil sp.*) et de nombreuses autres espèces au stade juvénile. Les F.D. et las M.L. capturent généralement des espèces démersales (75 %) : *Pagellus coupei* ; *Epinephelus aeneus* ; *E. gigas* ; *E. goreensis* ; *Diagramma mediterraneum* ; *Sphyraena sp.* ; *Diplodus sp.* ; *Pagrus sp.* ; *Pomadasys sp.* ; *Dentex sp* ....

Dans les débarquements du Cap-Vert, les espèces pélagiques dominent (35 %) par rapport aux espèces démersales (15 %).

Les prises moyennes annuelles varient d'un type de pêche à un autre et d'un centre à un autre. Elles peuvent se chiffrer pour la région, par sortie, à 1 324 kg pour les S.T., 535 kg pour les S.P., 73 kg pour les F.D. et à 35 kg pour les M.L.

1.3. VALEUR AJOUTEE DEGAGEE PAR LES DIFFERENTS ENGINS DE PECHE

On obtient la valeur ajoutée brute (VAR) en déduisant du chiffre d'affaires (CA) les consommations intermédiaires (CI) (carburant , entretien, réparations moteurs, filets et pirogues ,nourriture équipage et "assurances") . La valeur ajoutée nette (VAX) s'obtient en déduisant les amortissements de la VAB.

Nos calculs ont été effectués à partir des résultats obtenus pour les centres de débarquement concernés par le projet du centre de mareyage de Rufisque (cf. CRODT, 1981). Ainsi nous avens repris les mêmes consommations intermédiaires des engins de pêche utilisés (tabl. II) . Pour calculer le chiffre d'affaires réalisé par chaque type de pêche, nous avons utilisé la classification des espèces débarquées en 4 catégories commerciales , établie par le CAPAS (annexe) . Les tableaux III et IV sont obtenus en confrontant les prises par espèce et par engin,et cette liste commerciale. Nous avons repris les résultats du calcul des recettes par sortie et par engin de pêche , recettes calculées en utilisant un prix moyen pondéré (tabl. V) .

Dans le calcul de la VA (tabl. VI) nous n'avons pas tenu compte des pêcheries de langoustes et de céphalopodes dont les prises ne sont pas disponibles pour la région. De ce fait nous avons considéré que les pêcheurs ne pêchaient que du poisson : on obtient alors une VAN sous estimée pour l'ensemble de la région,qui est de l'ordre de 1 423 600 000 F CFA. On peut observer que la S.T. vient en tête avec 3 428 000 F CFA, suivie par la S.F. avec 3 048 750 F CFA, la M.L./F.D. avec 718 400 F CFA et la V.L. avec 377 500 F CFA,

La classification des engins de pêche en fonction de la VAN/pêcheur modifie l'ordre précédent : en première position on a la V.L. avec 188 75C F CFA suivie de la M.L./F.D. avec 179 500 F CFA, la S.T. avec 122 450 F CFA, enfin la S.P. avec 87 107 F CFA par pêcheur actif.

Le tableau VII donne le prix de revient du kilo de poisson par type de pêche au point mort (VAN nulle) à partir dos coûts de production par sortie et par type de pêche. A ce prix toutes les charges sont couvertes, mais,ni le propriétaire de la pirogue, ni le pêcheur,ne sont rémunérés.

1.4. LES COOPERATIVES DE PECHEURS

1.4.1. Historique

La motorisation des pirogues a démarré en 1958- 1959 par 1 'intervention de deux sociétés financières privées, NOSOCO (Nouvelle Société commerciale) et CFAO (Compagnie française de l'Afrique de l'Ouest) , Ces sociétés,fournisseur de matériel., traitaient individuellement avec chaque pêcheur. Devant l' endettement des pêcheurs et la diff iculté de se faire rembourser, ces deux sociétés préconisèrent dans le milieu pêcheur la. création de structures organisées regroupant ceux-ci. Ainsi naquirent les coopératives de pêcheurs ayant un statut d'Associations d'intérêt rura.l (AIR) pour la diffusion du moteur et la récupération des dettes. *La coopérative fut avant tout le moteur.*

En 1952, l'Etat sénégalais prend en main la fourniture des moteurs avec la participation du Service des pêches et la Banque sénégalaise de Développment (RSD) devenue Banque nationale de Développement du Sénégal (BNDS).

En 1966, le système de détaxe des moteur:; et du carburant est instauré par 1 'Etat.

En 1972, le Centre d'assistance à la motorisation des pirogues (CAMP) est créé avec 1 'aide du gouvernement canadier et les AIR deviennent des CPA (Coopératives primaires d'avitaillement)

De 1972 à 1976, le gouvernement obtient du Canada 3 500 moteurs et un stock. de pièces détachées, et le CAMP sst chargé de mettre en œuvre la politique de diffusion de ces moteurs dans un délai de 5 ans.

En 1978, avec les canadiens, va démarrer le projet CAPAS (Centre d'aide à la pêche artisanale sénégalaise) dont l'expérience S'inspire de celle du CAMP. Les activités du CAPAS couvrent en priorité la commercialisation, et l'objectif principal est "d'assurer la réalisation des projets de pêche artisanale, d'encadrer le mouvement coopératif marin pêcheur et de prendre en charge la gestion des infrastructures publiques en faveur de la petite pêche" (Mme B. NDIAYE/DIOP, 1976). Le CAPAS sera, pour le pêcheur, une unité de gestion, de formation technique devant déboucher sur la fédération des coopératives de pêche. Il est prévu le financement de 4 centres de mareyage équipés de chambres froides et de camions isothermes par le Canada,

Avec le CAPAS vont naître des unions de coopératives regroupant les CPA qui se chargeront de la commercialisation du poisson par les centres coopératifs de mareyage.

1.4.2. Les coopératives concernées

Dans la région du Cap-Vert, il existe 12 CPA, 2 coopératives et 1 groupement précoopératif de femmes transformatrices (Yoff, Bargny et Tiaroye).

Les CPS regroupent des personnes vivant dans le même village ou des villages voisins,& dont l'essentiel des ressources provient des activités d'exploitation de la pêche : elles ont principalement pour objet de faciliter et de garantir toutes les opérations concernant l'approvisionnement des membres en biens d'équipement pour la. pêche (moteurs, pièces détachées, matériel de pêche). Nous avons recensé 1 199 coopérateurs jeunes et vieux se répartissant comme suit :

- Yoff 123
- Ngor 66
- Ouakam 73
- Soumbédioune 132
- Bel Air 9 3
- Hann 3 2
- Tiaroye 112
- Mbao (Grand Mbao, Petit Mbao) 34
- Ruf isque (Thiawlène, Néppé, Kaury Souf) 155
- Bargny (Bargny Miname, Sendhou) 167
- Yenne (Yenne Kaw. Yenne Tode, Yenne s/mer) 102
- Niangal (Niangal, Nditakh, Toubab Dialao) 110

Si. nous retenons le chiffre moyen de 3 731 pêcheurs actifs dans la région, on s'aperçoit' que 14 % seulement sont membres des CPA ; ceci s'explique par les faits suivants : la coopérative est avant tout l'équipement, et ce sont les vieux pêcheurs, détenant les moyens de production, et les jeunes, capitaines de pirogues, qui sont membres des coopératives.

te nombre moyen de pirogues par coopérateur est de 0,16.

La motorisation des pirogues est noins développée dans. le Cap-Vert que dans les autres régions : taux de motorisation de 72 % en septembre 1981 : ce phénomène est dû à la proximité des zones de pêche et des lieux de débarquement,

Il y a une union de coopératives de la deuxième circonscription urbaine du Cap-Vert qui regroupe les CPA de Mbao, Ruf isque, Bargny, Yenne et Niangal chargées de la gestion du futur Centre de mareyage coopératif de Rufisque. Les coopératives de femmes récemment créées ont pour objet principal do faciliter l'approvisionnement des femmes transformatrices an bien d'équipement (claies de séchage, utilisation de nouvelles techniques de transformation)

et l'écoulement du produit transformé. En plus ou en dehors de ces coopératives, les femmes se regroupent en "Mbotaye (1) avec le système de tontines, elles arrivent à épargner une certaine somme destinée aux cérémonies familiales, à la diversification de leurs activités (commerce, achat de pirogues, etc., .) et à la préparation de l'avenir de leur fils aîné.

2. IMPORTANCE DU POISSON DANS LE CAP-VERT

2.1. CONSOMMATION DE POISSON PAR RAPPORT AUX AUTRES REGIONS

Le tableau VIII, qui donne la consommation de poisson dans le Sénégal, montre que le poisson est la source, majeure de protéines animales de la population sénégalaise tant en zones urbaines qu'en zones rurales.

Le tableau IX montre la grande disparité des niveaux de consommation, au fur et à mesure que l'on s'éloigne du Car---Vert, Le rapport de la consommation de poisson dans le Cap-Vert à celle des autres régions du Sénégal donne :

- Sénégal criental 13,1
- Pleuve 8,5
- Sine Saloum 3,7
- Louga 3,6
- Thiès 3,2
- Diourbel 3,2
- Casamance 2,1

Il apparaît que 50 % de la population consomme 75 % de poisson. frais,

Ces disparités reflètent la situation de la commercialisation du poisson frais qui s'effectue très mal dans les régions éloignées en raisons des difficultés d'accès, des coûts de transport et de la vétusté du matériel roulant des mareyeurs. Plus on s'éloigne d-i Dakar, moins on consomme de poisson frais et plus a tendance à se développer la consommation de poisson transformé.

Pour déterminer la consommation de poisson dans la région du Cap-Vert, nous partons des enquêtes nutritionnelles de l'ORANA (Organisme de recherches sur l'alimentation et la nutrition en Afrique), des résultats du recensement général de la population du Sénégal d'avril. 1976, en tenant compte d'une croissance de 3 ,1 % par an, et des recensements semestriels du parc pirogues du CRODT, Nous calculons la consommation totale de la région et nous évaluons la consommation des familles de pêcheurs. Par différence nous obtenons la consommation satisfaite par la commercialisation.

A partir des hypothèses de base, nous obtenons les résultats suivants :

- Population totale de la région..... 1 065 828
- Population de pêcheurs actifs..... 8 731
- Population des familles de pêcheurs,..... 34 465
- Consommation de poisson frais/jour/personne.., 158,63 g

(1) C'est un groupement informel de femmes, au niveau des quartiers ou. villages ; les membres se cotisent régulièrement et la somme collectée est versée à tour de rôle aux différentes adhérentes.

- Consommation de la région..... 61 728 tonnes
- Consommation des pêcheurs..... 1 995,52 "
- Consommation commerciale dans la région..... 59 732 "
soit par mois..... 4 978 "

On observe que les débarquements de la région du Cap-Vert ne couvrent pas entièrement la commercialisation ; la région est alimentée en poisson frais en provenance ou non de la région, à concurrence de 4 978 tonnes par mois. En fait, tout le littoral sénégalais concourt A l'alimentation de la capitale,

2.2. TRANSFORMATION ARTISANALE

La transformation artisanale du poisson frais, selon des techniques variées, est une tradition ancestrale du Cap-Vert. Elle est une nécessité *car* le poisson est une matière essentiellement périssable à très court terme. Le rôle de la transformation est triple:

- C'est un régulateur de l'économie de La pêche artisanale. En effet il permet de constituer des réserves pour les mauvaises saisons et d'absorber les invendus en frais en période de grosse production ;
- C'est un aliment azoté important et elativement bon marché qui, d'une part, répond au goût des populations et, d'autre part, permet une pénétration du poisson dans les régions les plus isolées et les plus éloignées de la mer ;
-- C'est une source de revenus et un instrument d'échange avec les populations de l'intérieur et les palimitrophes du Sénégal, un produit d'exportation appelé à un développement important.

2.2.1. Origine du poisson destiné à la transformation

Il existe 4 grandes spécialités de poisson transformé dans la région du Cap-Vert : 2 produits fermentés (guedj, yeet), 1 produit braisé, fumé (kétiakh) et 1 produit salé, séché (tambadiang).

- Le guedj est fait à partir de moyens et gros poissons qui sont fermentés et séchés après avoir été écaillés, étêtés, lavés, éviscérés sans salage préalable, et ouverts en deux. Ce produit provient essentiellement des captures des filets dormants et utilise du poisson non avarié ou non commercialisable en frais ; le guedj est étalé 2 à 4 jours au soleil sur la paille ou sur un système de claies isolées du sol. C'est une spécialité des villages de Yoff, Ngor et Ouakam. Les ménagères averties préfèrent le guedj fait à partir du thiof. Ce produit représente 16 % de la production transformée.
- Le yeet est un gastéropode (*Cymbium sp.*) enfoui dans le sable pendant 6 4 15 jours, Une fois débarrassé de sa coquille, il est découpé en tranches que l'on met à sécher au soleil. C'est plutôt un condiment pour le riz qu'un aliment de base,
- Le kétiakh est fabriqué avec des sardinelles adultes qui sont braisées, fumées, séchées. La tête, la peau et les arêtes sont enlevées après braisage d'une durée de 2 heures environ. Le séchage est effectué soit à même le sol ou sur des tiges de mil en forme de tapis ou de préférence en bois comme à Bargny. Le séchage peut durer 4 jours à une semaine suivant la saison mais il est mis à l'abri le soir pour éviter l'humidité et les vols. Le produit est saupoudré de sel pour en éliminer les vers, Il est vendu en entier ou en miettes et représente plus de la moitié de La production transformée (DURAND, 1981).
- Le tambadiang, préparé en saisonsèche utilise généralement les pe-

tites espèces qui sont écaillées mais pas vidées et mises à saumurer puis lavées. Elles sont étalées à même le sol pour être séchées 4 ou 5 jours durant, mais rangées le soir. Le tambadisnp peut être légèrement fumé après séchage.

Ces deux derniers produits n'utilisent que du poisson frais débarqué par les S.T. et les S.P.

A côté de ces produits destinés en grande partie à la consommation locale, il y a du poisson sec qui est exclusivement exporté, il s'agit du salé séché ou "saly" et du métorah très peu appréciés par les sénégalais mais très recherchez par les pays de l'Ouest africain (Guinée, Mali et Haute Volta) et par les pays anglophones d'Afrique (Nigéria, Sierra Léone et Ghana).

- Le "saly" : Les espèces les plus recherchées sont les Poissons à chair blanche tels dorades, capitaines, tassergals, requins . On ne traite que des poissons de même espèce, Le poisson est écaillé, étêté et éviscéré après *avoir* été lavé. L'arête centrale est extraite et Le poisson est saumuré à 15 % de sel pendant 15 à 30 mn en vue de débarrasser les filets de toute impureté. Après rinçage, puis séchage, le poisson est salé au sel, sec de préférence, à raison de 35 % de sel pendant une. dizaine de jours ou plus. Enfin le produit est à nouveau lavé, plongé en saumure puis séché au soleil sur claies, de 8 à 10 jours en prenant soin de le protéger de l'humidité. Le stockage se fait en tas sur caillobotis dans les locaux aérés. Le produit obtenu est peu salé et convient au goût des consommateurs "africains, mais il se pose un problème de conservation car des. graisses rancissent facilement et beaucoup de dermestes ne -ardent pas à l'envahir, On en trouve à Yoff, Ouakam et Bel Air.

- Le métorah : c'est un produit grillé et fumé ; les espèces utilisées sont les silures, les requins et les ethmaloses. Il est obtenu A partir de poisson frais qui, après avoir été débarrassé des déchets et lavé à l'eau de mer, est posé sur un grillage au dessus d'un four sous lequel brûlent, à feu doux, des coques d'arachide ou de bois. L'ensemble est recouvert dc tôle, ce qui a l'avantage *de* préserver le produit des mouches et des larves. Ce produit a des possibilités de conservation satisfaisantes sous réserve d'être conditionné dès la sortie du four. Seul le centre de Bel Air est spécialisé dans la fabrication de ce produit nous y avons recensé 20 fours.

Ces divers types de poisson sec, métorah mis à part, sont préparés dans des conditions qui. sont un défi permanent 4 l'hygiène.

2.2.2. Part de la production transformée

- La production annuelle, en équivalent transformé, représente 30 à 35 % des débarquements totaux, ce qui montre l'importance de la transformation artisanale dans la région.

- Consommation de poisson transformé à partir des enquêtes nutritionnelles de l'ORANA : 13 g/personne /jour en équivalent poisson frais dans la région, soit 5 057 tonnes.

- Quantité de poisson commercialisée en transformé dans la région = consommation totale - consommation des pêcheurs : 4 893 tonnes/an ou 408 tonnes par mois,

La consommation de poisson. transformé étant de 1 057 tonnes et la production de l'ordre de 5 850 tonnes,' le déficit est comblé par des arrivages des autres'régions du Sénégal.

Les femmes transformatrices s'approvisionnent sur la place ou au port de Dakar.

2.3. PART DE LA PRODUCTION COMMERCIALISEE

C'est la production totale débarquée dans la région déduite de l'auto-consommation des pêcheurs soit environ 1 900 tonnes.

2.4. COMMERCIALISATION EN FRAIS DANS LA REGION

Quantité commercialisable = consommation commerciale = consommation de poisson transformé, soit 54 675 tonnes.

2.5. LE MAREYAGE AU CAP-VERT

Selon dos estimations, 16 % du mareyage total partent du Cap--Vert pour Diourbel (56 %), Louga (12 %), le Sine Saloum (10 %) et Thiès (7 %). La région du Cap-Vert absorbe 44 % du mareyage provenant des régions de Thiès (53 %), du Sine Saloum (23 %), du Cap-Vert (20 %) et du Fleuve (4 %) (Plan d'action de la pêche au Sénégal, octobre 1980).

Le poisson frais débarqué passe généralement par de nombreux intermédiaires de la plage au consommateur, le pêcheur n'écoulant pas sa production directement sur le marché.

La complexité des liens entre pêcheurs, mareyeurs, grossistes et détaillants témoigne d'une organisation réelle des circuits de distribution quoique l'anarchie semble de règle (cf. WEBER, 1979).

Les facteurs déterminant la destination de la production débarquée sont nombreux et susceptibles de varier à court ou à long terme ; ils peuvent être d'ordre conjoncturel ou structurel :

- variations saisonnières des apports globaux en nature et en quantité
- importance des populations vivant autour des centres de production ;
- importance de la demande des centres urbains ;
- infrastructures routières : distance entre les centres de débarquement et de la commercialisation, moyens de transport ;
- organisation du mareyage : parc de véhicules des mareyeurs, installation du froid (chambres froides, lieux de conditionnement et de vente, fabrique de glace) ;
- facilités d'écoulement du produit transforme ;
- relations pêcheurs-mareyeurs ;
- structure du prix du poisson frais et du poisson transformé, pouvoir d'achat et goût des consommateurs.

Tous ces facteurs constituent des freins ou des incitations qui déterminent le choix des pêcheurs dans l'affectation de leurs produits de pêche au marché local, au mareyage ou à la transformation. Ainsi le produit débarqué est vendu par le pêcheur ou par son épouse aux mareyeurs et/ou aux détaillants.

2.5.1. Situation économique de la distribution

La région du Cap-Vert est abondamment pourvue en routes : l'accès aux différents lieux de débarquements est permanent, Les conditions économiques de distribution du poisson dans le Cap-Vert sont loin d'être défavorables, Dakar étant relié à tous les autres points de débarquement du Sénégal par des routes, Les seuls facteurs limitatifs sont l'absence de tout circuit commercial organisé susceptible d'assurer dans les conditions optimum de transport do poisson frais et l'absence de chaîne de froid capable d'en régulariser la diffusion.

2 . 5 . 2 . Approvisionnement du Cap-Vert

Les "bana-bana" ou mareyeurs se rendent très tôt le matin ou le soir sur les points de débarquement avec leurs propres véhicules ou des camions loués . Une fois de retour à terre, la pirogue est halée et le poisson débarqué est déposé sur le sable, en attendant d'être vendu.

Si le poisson n'est pas vendu à l'avance, pêcheurs et mareyeurs procèdent à des discussions sur le prix de vente de la pirogue entière ou d'une partie des prises. Le matériel roulant des mareyeurs n'est jamais isotherme ; une fois le poisson acheté, il est mis dans des paniers tresses ou directement dans le camion (dans le cas de petites espèces comme les sardinelles et chinchards) avec la glace (barres de glace concassées) . Les camions chargés se rendent dès le soir ou très tôt le matin à Dakar, débarquant leurs produits au niveau des différents marchés de la ville (fig. 3) dont un seul de gros, celui de la Gueule-Tapée qui assure la vente sur place, la réexpédition vers l'intérieur et l'éclatement vers les marchés secondaires de. la région du Cap-Vert.

2.5.3. Le marché de la Gueule-Tapée

Ce marché a une double fonction : distribution et redistribution :

2.5.3.1. Fonction de distribution, origine du poisson

C'est autour de ce marché que s'organise le mareyage au Cap-Vert. Selon une étude récente, 12 % du mareyage total du Sénégal seraient écoulés à 13 Gueule-Tapée (cf . M. C. CORMIER, 198 1) . En moyenne 300 tonnes passent par 13 Gueule-Tapée, par mois (tabl. X) .

L'origine des arrivages de poisson est très variable (tabl. XI) : les mareyeurs arrivent très tôt le matin (entre 4 h 30 et 5 h) pour satisfaire la demande des marchés périphériques. Généralement ils ont recours au service d'un intermédiaire (commissionnaire) pour la vente, moyennant une rétribution s'élevant de 1 000 à 3 000 F CFA selon la capacité du véhicule. Le marché est en grande partie approvisionné par des mareyeurs venant hors de Dakar et du port. Environ 10 % des mareyeurs de tout le Sénégal fréquentent le marché de' la Gueule-Tapée.

La variété des poissons vendus à la Gueule-Tapée est fonction de la saison, du lieu de pêche et du type d'armement. Les poissons pélagiques viennent pour moitié du port (pêche industrielle ou artisanale moderne) et sont vendus en frais ou congelé. L'autre moitié provient des villages de pêche du Cap-Vert (Yoff, Ngor, Ouakam, Soumbédioune, Hann, Tiaroye) et des centres de la Petite Côte. Le marché assure la distribution de la sardinelle surtout en provenance du port, et des thiofs , mérous et: courbines provenant de la Petite et Grande Côte et du Cap-Vert de janvier à avril.

En dehors du poisson frais ou congelé qui arrive du port, de la plage ou des usines, le marché de la Gueule-Tapée reçoit, de toute la côte, du poisson transformé ; le guedj provient de Joal, de la Casamance ; le kétiakh de Mbour, Joal et du Cap-Vert; le tambadiang de Joal et des îles du Saloum le yeet de Joal *et* de Dionewar (îles du Saloum) le yeet constitue avec le guedj beur(1) les plus gros tonnages vendus à la Gueule-Tapée.

Pour le poisson transformé, ce marché n'a pas la même fonction que pour le poisson frais : *sa fonction première est la vente en gros, en demi-gros et en détail,* du *poisson frais* la transformation artisanale, activité tra-

(1) 11 s'agit du guedj produit à partir de la courbine

ditionnelle des femmes de pêcheurs fait l'objet d'un circuit spécifique de commercialisation qui n'est pas caractéristique de la Gueule-Tapée. La quasi-totalité des détaillants de poisson transformé s'approvisionnent dans les centres de transformation ou sur les marchés secondaires dakarois de Tilène et Castors, Le marché de la Gueule-Tapée est directement approvisionné par quelques nareyeurs spécialisés dans la vente en gros du poisson transforme,

Sur le marché de le Gueule-Tapée, la commercialisation. de détail est assurée par environ 200 détaillantes, ce qui correspond à un écoulement quotidien moyen de 66 tonnes, une détaillante écoulant quotidiennement environ 45 kg (CORMIER, 1981),

Les petites espèces pélagiques telles que sardinelles, ethmaloses, sont vendues 4 la caisse ou au panier, Les espèces démersales de plus grande valeur commerciale telles que thiof, gigas, courbine se vendent à la pièce pour les individus de grande taille, par panier pour les plus petites,

Les clupéidés (*Sardinella aurita* et *S. maderensis*) représentent en moyenne 63 % des arrivages globaux de poisson à Gueule-Tance. Les réactions des prix aux fluctuations quotidiennes des arrivages permettent de penser que le mode de formation de prix sur ce marché n'est pas soumis à des phénomènes de dominance : on observe une élasticité des prix de gros de la sardinelle par rapport aux quantités disponibles, égale à -1 (cf. CHABOUD, 1982).

2.5.3.2 Fonction de redistribution

Les détaillantes des marchés secondaires viennent chaque jour au marché de la Gueule-Tapée entre 5 h et 7 h pour acheter le plus souvent un panier de 40-50 kg de poisson auprès des mareyeurs ou des détaillants de ce marché. Les mareyeurs vendent par caisse entière une seule espèce de poisson ; pour disposer de plusieurs espèces différentes, les détaillantes des marchés périphériques mettent en commun leur argent. Le poisson acheté est généralement transporté dans des paniers tressés, sans glace, chargés sur des "cars rapides" ou des taxis qui assurent la liaison avec tous Les marchés secondaires.

Au delà de 8 h, le marché se consacre à la vente au détail, En cas de mévente sur le marché de la Gueule-Tapée, les nareyeurs vont approvisionner les autres marchés de la banlieue dakaroise ou vendent le poisson aux usines de la place. Parallèlement, certains mareyeurs viennent acheter du poisson à Gueule-Tapée s'ils ne trouvent pas du poisson sur les lieux habituels de débarquement pour le revendre dans les quartiers périphériques de Dakar ou les usines, L'approvisionnement de Kayar, Mbour et Joal à partir de Gueule-Tapée concerne les "invendus" destinés à l'appât ou à la transformation artisanale, Par ailleurs, la Gueule-Tapée est le lieu d'approvisionnement en poisson frais de certaines collectivités : Forces armées, hopitaux, par l'intermédiaire de bana-bana liés par contrat avec l'Etat.

Sur 1 'ensemble du poisson vendu à Gueule-Tapée, 28 % est vendu au détail (CORMIER, 1981).

2.5.3.3. Conservation du poisson

Dans les canions des mareyeurs, les poissons sont entreposés en vrac: ou dans des caisses ou paniers et conservés grâce aux barres de glace qui fondent moins vite que les paillettes. Les mareyeurs achètent la glace sur les lieux de débarquement où ii existe des dépôts de glace, ou au port de Dakar, alors que les détaillants s'approvisionnent en glace auprès des 20 dépôts dont dispose le marché. La glace est entreposée en barres, sous une épaisse couche de copeaux d'arachide et parfois de son de mil. Le poisson

invendu le matin ainsi que les prises des S . T de Yoff et d.e Soumbédioune, ayant débarqué le soir, sont conservés dans de vieux camions inutilisés ou dans des paniers avec des paillettes de glace, Garnis d'une bâche, les paniers sont alors Laissés sous la surveillance du gardien du. marché, 4 même l'aire réservée au poisson, moyennant une rémunération de 50 à 100 F CFA par panier. Nous avons recensé 14 grosses caisses servant: à la conservation du poisson.

2.5.3.4. Le marché de la Gueule-Tapée joue un rôle d'information

Lés mareyeurs s' y rendent chaque jour - même s ils ne vendent pas - pour s'informer des cours du. poisson, de 1 'état de la demande et' de 1 'offre du poisson pour adopter une stratégie de vente. Ces mareyeurs sont aussi informés au niveau des points de débarquement par leurs associés ou leurs représentants.

Toute la complexité des liens entre mareyeurs (parent:, dépendance, association) est à la base de la complexité des échanges entre centres de débarquements et le lieu de vente en gros qu'est le marché de la Gueule-Tapée.

2.5 . 4, Les marchés secondaires

Au nombre de 18 (11 marchés périphériques et 7 marchés du centre de l'agglomération dakaroise) , ils reflètent l'évolution démographique de Dakar. Les détaillantes de ces marchés vont s'approvisionner le matin de bonne heure à Gueule-Tapée : les espèces livrées ont été débarquées dans les points de débarquement éloignés (Mbour, Joal , Ndangane, Saint-Louis). Par contre ces détaillantes achètent du poisson au port ou sur les lieux de débarquement du Cap-Vert et accessoiremené à Kayar. Les épouses et parents de pêcheurs, de nombreux banas-banasse rendent régulièrement sur ces marchés selon la sortie des pirogues. Les points de débarquement du Cap-Vert alimentant directement les marches sont caractérisés par des prix au débarquement nettement supérieurs par exemple le prix moyen de la sardinelle plate (S. *maderensis*) en décembre 1981 était de 13 F CFA à Joal par kg alors qu'il s'élevait à 31 F CFA à Hann .

Le tableau XE.1 donne le nombre de détaillantes et la capacité d'absorption de chaque marché secondaire,

2.5.5. Organisation des mareyeurs

Les mareyeurs du Cap--Vert sont membres du "Syndicat des mareyeurs socialistes du Sénégal" qui a obtenu un statut en 1974-1975 et dont le siège est à la Gueule-Tapée à côté du marché. Ils entendent ainsi réagir aux opinions défavorables émises à leur égard au niveau officiel et aux projets visant à réduire leurs activités au niveau des marchés ; ils tiennent ainsi à conserver leur place dans le circuit de commercialisation. Il peut exister aussi des groupements "informels" d'intermédiaires : groupes de femmes , entente entre mareyeurs issus de la même communauté (saint-louisienne) pour la location de véhicules ou l'écoulement des produits au marché de la Gueule-Tapée. Certains mareyeurs peuvent aussi employer à leurs services des "jeunes frères" chargés de l'achat des praduits sur la plage, Tous les vendeurs de poisson sont membres du "Syndicat des 3 P' (Pêcheurs , 'Paysans, Pasteurs) du Sénégal créé en 1979 et reconnu en 1980.

Le projet CAPAS prévoit la construction d'un centre de mareyage à Rufisque y la commercialisation du poisson sera confiée aux pêcheurs eux-mêmes membres des CPA regroupées en union de coopératives. Ce centre disposera de. 2 chambres froides (d'une capacité de 2/ tonnes) , d'une fabrique

de glace en paillettes (1[illegible] tonnes/jour) et d'une aire pour le lavage et le conditionnement du poisson (cf. CRODT, 1981).

2.5.6. Les coûts du mareyage

Les mareyeurs supportent des coûts élevés de la plage au marché par rapport aux prix au débarquement des diverses espèces : les coiîts de transport des espèces pélagiques provenant des lieux de débarquement éloignés de Dakar (Petite Côte) expliquent la différence des prix observés entre Mbour et Joal d'une part et les centres de débarquement du Cap-Vert (Hann) d'autre part.

La structure du coût de transport (coût variable + coût fixe) est décomposée dans les tableaux XIII et XIV où figurent les charges supportées par 5 types de véhicules, représentatifs du parc de véhicules des mareyeurs, pour un trajet (Rufisque - Saint-Louis) parcouru à vide lors du retour, La glace représente de loin la charge la plus lourde pour les véhicules de forte capacité et le coût de transport unitaire diminue lorsque la capacité du véhicule croît.

2.5.7. Les prix pratiqués

Trois prix sont relevés pour chaque espèce disponible sur les lieux de débarquement et sur le marché de Gueule-Tapée afin de pxendre en compte les fluctuations des prix au cours de la journée; le prix du lot ainsi que le poids sont relevés pour les espèces pélagiques vendues à la caisse ou au panier tandis que pour les démersales vendues à la pièce, 1'enquêteur note le prix et la longueur des individus : on obtient alors le prix au kilo à partir de la table de relations poids-longueurs disponibles pour les différentes espèces. Toutes les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique (cf. CHABOUD, KEBE, 1982).

2.5.7.1. Les prix au débarquement

Sur la Petite Côte (Mbour et Joal), les prix de la sardinelle sont nettement affectés par les variations saisonnières. Durant la période de mal 1977 à décembre 1981, les prix du kilo de sardinelle varisient entre 8 et 19,1 F CFA pour Mbour, entre 18,3 et 13,9 F CFA pour Joal.

Les prix sont susceptibles de variations importantes au cours d'une même journée les possibilités d'écoulement instantane sur les lieux de production sont limitées par les capacités de transport des mareyeurs et les possibilités de transformation, ce qui se traduit par des fluctuations de prix pouvant dépasser 59 % entre Pc début de l' après-midi et la soirée.

Certains points de débarquement sont éloignés des marchés ce qui interdit aux mareyeurs de faire plusieurs rotations quotidiennes entre la plage et les marchés ou les usines en cas d'abondantes prises,

Un autre facteur détermine le niveau des prix au débarquement : l'existence de relations sociales de dépendance économique. Dans certaines conditions, le mareyeur accorde des avances monétaires au pêcheur qui, à l'inverse, lui vend le poisson à crédit, Dans le cas où le mareyeur ne trouve pas de débouchés rémunérateurs, l'engagement pris à l'achat ne peut pas être respecté et il peut y avoir une révision à la baisse du prix débattu avec le pêcheur. Ces difffrents facteurs expliquent que les pêcheurs des points de débarquement du Cap-Vert jouissent d'une xente Se situation de Rufisque à Hann ; par rapport à Mbour et Joal les prix au débarquement augmentent de 1 "ordre de 60 % au même moment (tabl. XV).

2.5.7.2. Les prix sur les marchés

a.- Les prix sur le marché de Gueule:~ Tapée

Les prix recueillis d'octobre à décembre 1981 figurent dans l e tableau XVI. Les clupéidés valent plus cher en début d'année alors que les prix des espèces démersales s o n t élevés en fi;;. d'année, période des plus faibles débarquements.,

La marge brute (en % du prix d'achat) perçue par les détai llantes (tabl . XVII) est en moyenne de 28 %. Elle est plus élevée pour les poissons de valeur commerciale moyenne : 49 % pour le pageot contre 28 % pour le thiuf-.

b.- Les prix sur les marches secondaires du Cap-Vert :

La qualité des poissons souvent moins satisfaisante sur les marchés secondaires est en partie à 1 'origine de la structure des prix observés. Les prix de détail sur ces marchés semblent légèrement inférieurs à ceux de Gueule-Tapée (tabl . XVIII) .

c.- Les prix des usines

Les prix auquels les usiniers achètent la poisson ont été recueillis en octobre 1981 et figurent dans le tableau XIX, Les prix offerts pour les espèces nobles sont inférieurs à ceux auxquels elles peuvent être écoulées sur les marches,

d .- Les prix de Sa pêche cordière '

Les cordiers ne débarquent que des espèces de haute valeur commerciale vendues aux mareyeurs ou aux usiniers. Le tableau XX fait ressortir la dif - férence entre les prix pratiqués par la pêcherie cordière et ceux de la pêche artisanale pour les mêmes espèces pêchées.

Les données relatives aux prix pratiqués par les autres bateaux semi-industriels ou industriels, débarquant au port et écoulant leurs prises sur le marché local, n'ont pas encore fait l'objet d'une collecte.

C O N C L U S I O N

L' étude du poisson dans la région du Cap-Vert a permis de mettre en relief 1" importance de l'économie de la pêche artisanale dans cette zone et les problèmes liés à la distribution du poisson.

Les débarquements totaux des pirogues au Cap-Vert représentent 12,2 % des prises de la pêche artisanale ; cette production, qui s'est développée avec l' introduction des sennes tournantes? est destinée pour 30-35 % à la transformation artisanale, 14 % au mareyage vers l'intérieur du pays, la reste se répartit entre la consommation locale très importante et l'exportation par le biais des usines de la place. Le Cap-Vert est approvisionné en poisson à raison de 45 % du mareyage des autres régions.

Le marche de gros du poisson de Gueule Tapée, de par son importance socio-économique fait de la région du Cap-Vert 1; point d'appui du circuit de distribution du poisson de tout le Sénégal . Lieu d'écoulement de 13 % du. mareyage total du Sénégal, ce marché accueil le 10 % des mareyeurs du pays .

Différents problèmes se posent à 1' approvisionnement en poisson de la région. L'absence d'une chaîne de froid et la vétusté du matériel roulant des mareyeurs constituent les obstacles majeurs au développement de la

pénétration du poisson frais dans le Cap-Vert. On a toujours cherché à développer la production tout en se fiant à la loi des débouchas. A présent, l'objectif principal n'est plus d'augmenter la production mais de valoriser celle-ci pour éviter les rejets de poisson en mer assez fréquents en cas de débarquements importants. Les mareyeurs, confrontés à des problèmes de conservation, s'abstiennent de fréquenter certains points de débarquement dépourvus de dépôts de glace, L'organisation du circuit de commercialisation s'impose pour le transport du poisson dans de bonnes conditions et sa diffusion dans les zones las plus éloignées.

Le CAPAS veut se substituer aux mareyeurs pour 1 'Écoulement du poisson mais ne risque-t-il pas de faire payer le produit plus cher au consommateur ou de proposer un prix d'achat plus faible au pêcheur compte tenu de la lourdeur des coûts de fonctionnement des centres de mareyages ?

Il serait souhaitable que les mareyeurs puissent accéder au crédit pour leur permettre de développer leurs équipements et de mettre à la disposition du consommateur du poisson de bonne qualité et à un prix tenant compte du pouvoir d 'achat des populations.

Le marché de la Gueule-Tapée doit être équipé de chambres froides et d'une fabrique de glace pour la conservation du poisson. Parallèlement il faudrait un contrôle de salubrité du poisson par la direction des pêches sur tous les marchés comme c'est le cas sur les points de débarquement. Sur le marché de la Gueule-Tapée, aucune règle d 'hygiène n'est observée lors de la manipulation du poisson.

La transformation artisanale, secteur appelé à un développement, ne peut pas absorber tous les "invendus" de la pêche piroguière. Elle se heurte à des difficultés d'ordre matériel. Pendant très longtemps, toutes les opérations de transformation se faisaient par les moyens naturels et rudimentaires dont disposent les populations littorales : séchage à même le sol, emballage dans des feuilles de rônier, stockage n'offrant aucune garantie de conservation. Ce n'est que depuis quelques temps que de nouvelles techniques ont été mises au point tendant à une rationalisation des moyens employés ; ces moyens sont restés simples et artisanaux : utilisation de claies de séchage.

Si 13 % du mareyage total du Sénégal sont écoulés sur le marche de la Gueule-Tapée , où sont destinés les 87 % restants 3 Des études restent à faire au niveau des marchfs intérieurs de tout le Sénégal pour connaître :

- L'organisation des circuits de distribution, de la plage au panier de la ménagère ;
- L'organisation des marchés ;
- Le mécanisme des prix, du producteur au consommateur ;
- Les habitudes de consommation, selon les lieux ;
- Les capacités d'absorption des marchés de l'intérieur ;
- Les conditions d'accès à ces marchés de 1' intérieur pour les mareyeurs (coûts supportés et part de marché absorbée).

BIBLIOGRAPHIE

CHABOUD (C.) .- Le mareyage au Sénégal. (sous presse)

CHABOUD (C.) et KEBE (M.), 1982.- Prix au débarquement de la pêche piroguière et sur le marché de Gueule--Tap?e au Sénégal 1977-1981. Arch. CRODT, 137.

CHAUVEAU (J.P.).- Sociologie de la pêche artisanale maritime au Sénégal. Tâches préliminaires, méthodologie et opérations de recherche en cours. (sous presse).

CORMIER (M.C.), 1981.- Le marché au Poissons de la Gueule-Tapée à Dakar, 90 p. multigr. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 85.

CRODT (WEBER, CHABOUD, KEBE, CURY), 1981.- Le poisson dans la région de Rufisque (étude d'implantation d'un centre coopératif de mareyage). 160 p., 50 tabl., 18 fig.

DIAW (O.), 1981.- Approche monographique d'une grande senne de plage de Hann à Dakar, 26 p. multigr. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 90.

DURAND (M.H.), 1981.- Aspects socio-économiques de la transformation du poisson de mer au Sénégal. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 103, 95 p.

FRECON (P.) et WEBER (J.), 1981.- Djifère au Sénégal, la pêche artisanale en mutation dans un contexte industriel. 1ère partie : le milieu, la senne tournante, son impact naturel, 47 p. multigr.

KEBE (M.), 1982.- La pêche cordière au Sénégal, Doc. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 81, 19 p.

SOCECO-PECHART, 1982.- Recensements du parc piroguier maritime du Sénégal en 1981 avril et septembre. Doc. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 83.

SOCECO-PECHART, 1982.- Dictionnaire des points de débarquement de la pêche artisanale maritime au Sénégal, 1981. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye (diff. rect.), 109, 90 p. multigr.

WEBER (J.), 1982.- Les enquêtes socio-économiques au CRODT. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye (diff. rest, 110, 35 p. multigr.

WEBER (J.),- Suivi économique de 80 unités de pêche artisanale. Résultats semestriels (sous presse).

WEBER (J.), 1981.- Manger la mer. Diaporama, 18 minutes.

WEBER (J.) et FRECON (J.), 1981.- Djifère au Sénégal. 2ème partie : conséquences d'une innovation sur l'organisation économique artisanale ou les excès d'une réussite. 32 p multigr.

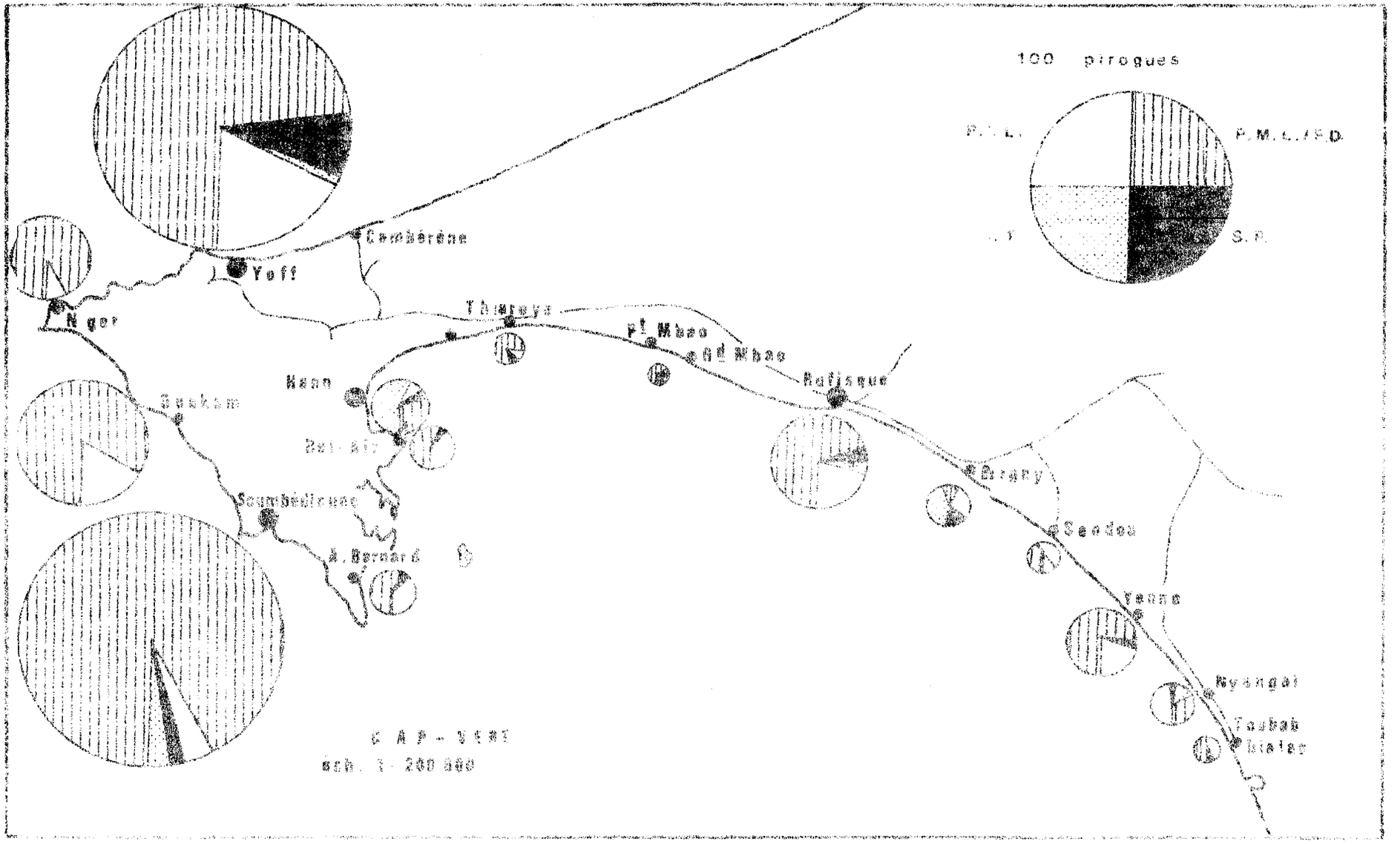

Fig. 1- Répartition des pirogues originaires de la région du Cap-Vert (recensement parc piroguier, sept. 1981 CRODT)

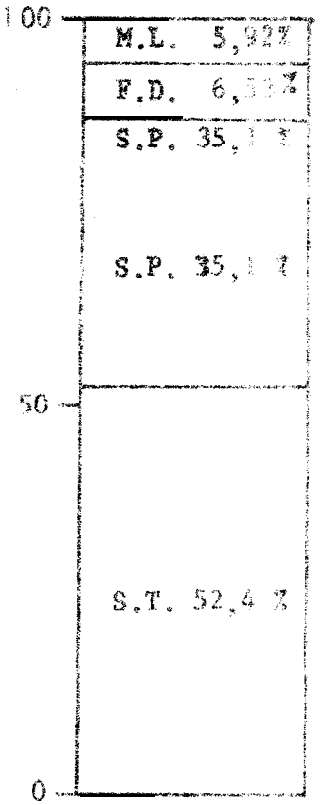

Fig. 2.- Répartition en pourcentage des débarquements par type de pêche

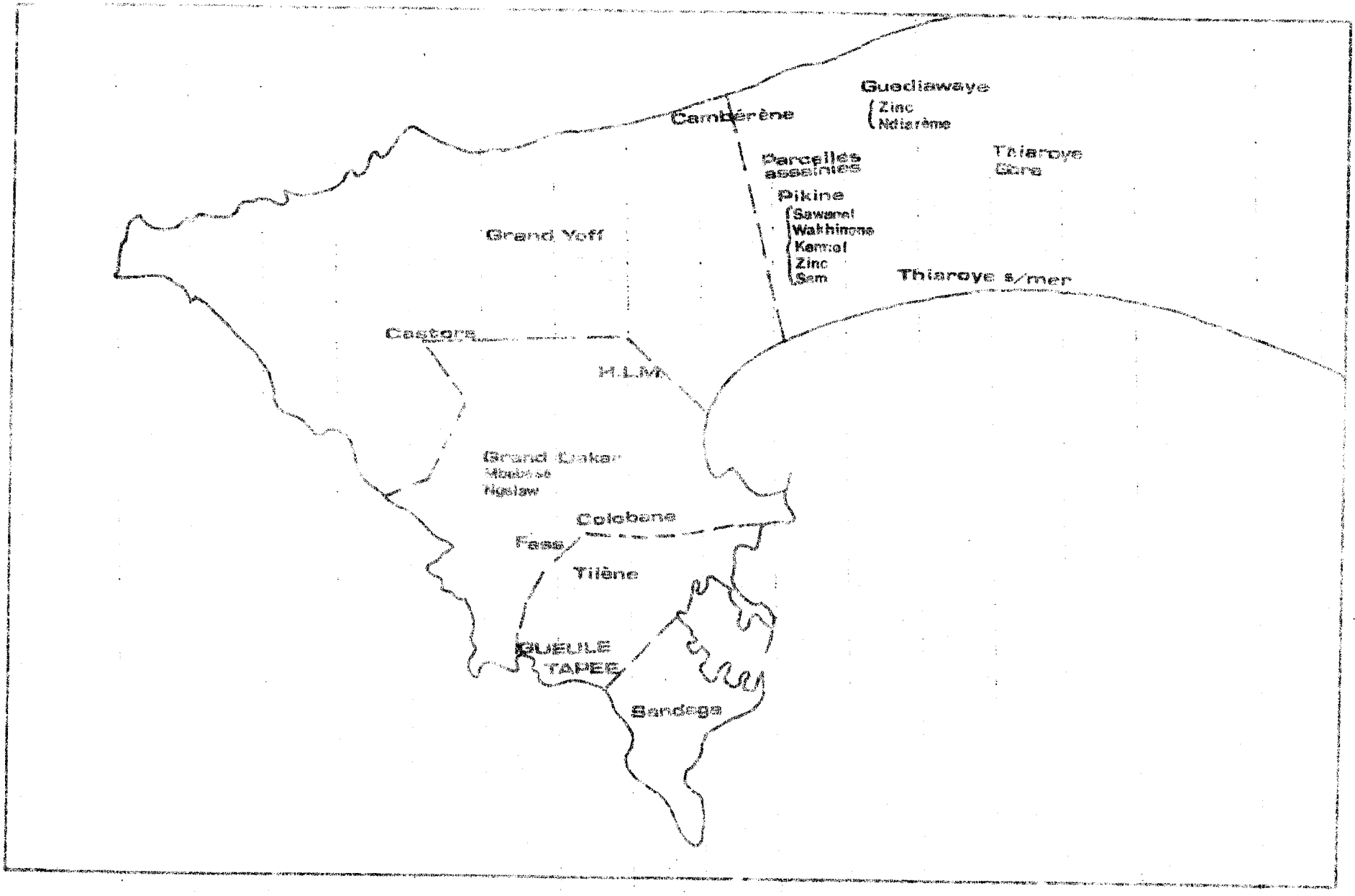

Fig. 3.- Marché de gros et marchés secondaires du poisson à Dakar

TABLEAU I.- Répartition, en tonnes et en pourcentage, des captures par type de pêche pour différents engins et par port. : moyenne 1979- 1980

CENTRES / TYPE DE PECHE		S.T.	S.P.	M.L.	P. D.	TOTAL	ORDRE D'IMPORTANCE % PAR RAPPORT AU TOTAL GENERAL
HANN	T	5 945	542	249	75	6 811	1
	%	87	8	4	1	100	35
TIAROYE	T	1 166	271	40	245	1 722	3
	%	68	16	2	14	100	8
MBAO	T	-	768	-	157	925	8
	%	-	83	-	17	100	1,7
RUFISQUE	T	1 272	*994	342	267	2 875	2
	%	44,	35	12	9	100	14,8
BARGNY	T	-	813	111	61	985	7
	%	-	83	11	6	100	5
SENDHOU	T	-	135	---	159	294	10
	%	-	46	---	54	100	1,5
YENNE	T	-	452	66	243	761	9
	%	-	59	9	32	100	3,9
NIANGHAL	T	1 860	542	30	-	1 432	6
	%	60	38	2	-	100	7,3
TOUBAB DTALAO	T	- 9	90	25	17	132	13
	%	-	68	19	13	100	0,7
OUAKAM	T	-	-	159	23	182	12
	%	-	-	87	13	100	0,9
ANSE BERNARD	T	-	-	23	37	60	14
	%	-	-	38	62	100	0,3
BEL AIR	T	--	-	134	100	234	11
	%	-	--	57	43	100	1,2
SOUMBEDIOUNE	T	1	2	1 473	-	1 476	5
	%	-	-	99	-	100	7,6
YOFF	T	389	168	1 038	1	1 587	4
	%	24	10	65	-	100	8,1
TOTAL	T	9 624	4 777	3 690	1 385	19 476	
	%	50	24	19	7	100	

* Les S.P. de Bargny viennent débarquer à Rufisque

TABLEAU II.- Consommations intermédiaires et amortissements par type d'unité de pêche dans la zone du projet du centre coopératif de mareyage à Rufisque (Source Y CRODT, 1981)

CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES / TYPE D'UNITES DE PECHE	SENNE TOURNANTE	SENNE DE PLAGE	LIGNES F.D. A MOTEUR	VOILE OU RAME
- Consommation (litre/jour)	110	-	25	-
- Entretien moteur/jour (CFA	600	-	200	-
- Répartitions/an (F CFA)				
. moteurs	120 000	-	35 000	-
. pirogues	130 000	65 000	35 000	30 000
. filets	400 000	250 000	150 000	80 000
. lignes	-	-	10 000	8 000
- Accessoires à bord (F CFA)	50 000	15 000	20 000	15 000
- Frais d'équipage/jour (F CFA)	3 000	3 500	700	375
- "Assurances" (F CFA) (1)	40 000	25 000	20 000	15 000
- Amortissements/an (F CFA)	1 700 000	881 000	551 000	146 500

(1) Ce poste représente les dépenses approximatives effectuées auprès des marabouts pour s'assurer une bonne pêche et se prémunir contre les accidents de mer.

TABLEAU III.- Répartition en % des prises des engins de pêche en fonction des catégories commerciales du CAPAS

TYPE DE PECHE / CATEGORIES	1	2	3	4
S.T.			10	93
S.P.		16	28	56
M.E/F.D.	22	35	20	23
V.L.	23	36	20	21

TABLEAU IV, - Répartition des grises des unités de pêche selon la catégorie commerciale: en kg par sortie.

TYPE DE PECHE \ CATEGORIES	1	2	3	4	TOTAL
S.T.			132	1 191,7	1 323,7
S.P.		85,5	150	300	535,5
MM.L./F.D.	16	25,5	14,5	16,7	72,7
	8	12,5	6,9	7,3	34,7

TABLEAU V.- Répartition des recettes selon, l'uni-té de pêche, en fonction des catégories commerciales(en F CFA),par sortie.

TYPE DE PECHE \ CATEGORIES	1 250FCFA/kg	2 150FCFA/kg	3 80FCFA/kg	4 25FCFA/kg	RECETTE PAR SORTIE
S.T.			10 560	29 792	40 352
S.P.		12 825	12 000	7 500	32 325
M.L./F.D.	4 000	3 825	1 160	417	9 402
V.L.	2 000	1875	552	182	4 609

TABLEAU VI.- Calcul de la valeur ajoutée, par type de pêche pour l'ensemble du Cap-Vert et par pêcheur actif

TYPE DE PECHE	S.T.	S.P.	M.L./F.D.	V.L.
Nombre de sorties moyennes/an	200	140	200	140
Chiffre d'affaires	8 070 400	4 525 500	1 435 000	645 260
Consommations intermédiaires	2 002 000	-	-	-
Réparations-entretien	600 000	490 000	230 000	118 000
Carburant	650 000	315 000		
Accessoires à bord	50 000	25 000	20 000	15 000
"Assurances"	40 000	25 000	20 000	15 000
Valeur ajoutée brute	4 728 400	3 680 500	1 055 400	445 760
Amortissement (1)	1 300 000	631 750	287 000	66 500
Valeur ajoutée nette	3 428 400	3 048 750	718 400	377 500
Nombre d'unités de la région	122	75	244	251
V.A.N. de la région	418 264 800	228 656 250	678 169 600	98 527 500
V.A.N./pêcheur actif	122 450	87 107	179 500	188 750

(1) Après déduction des réparations de filets

TABLE AU VII .- Prix de revient du kilo de poisson suivant le type de pêche pratiquée

TYPE DE PECHE:	S.T.	S.P.	M.L./F.D.	V.L.
Coûta par sortie	23 210	10 542	5170	1 907
Prix de revient du kilo débarqué	17 5	19,7	71.1	54.9

TABLEAU VIII.- Contribution des produits de la pêche à la constitution de la ration alimentaire quotidienne en protéines (CHEVASSUS-AGNES et NDIAYE, 1977-1979)

ZONES	TOTAL	POISSON (en g/pers/j)	%
Zones urbaines			
- Dakar	23	17,7	77
Louga	19	13,7	72
- Linguère	10	8,2	8
Zones rurales			
- Région de Diourbel	10	6,8	68
- Région Sénégal oriental	4	0,5	12,5
- Région de la Casamance	12	8,1	67,5

TABLEAU IX.- Population, consommation totale et par tête (CRODT, déc. 1981)

REGIONS REGIONS	POPULATION	%	CONSOMMATION TOTALE EN EQUIVALENT FRAIS (TONNES)	%	CONSOMMATION PAR TETE ET PAR AN (KG)
Cap-Vert	1 065 828	19,9	61 728	46,5	57,9
Casamance	763 890	14,2	20 575	15,5	26,9
Diourbel	443 275	8,2	8 043	6	18,1
Pleuve	564 823	10,5	3 857	2,9	6,8
Sénégal oriental	292 790	5,4	1 289	0,97	4,4
S ine-Saloum	1 055 116	19,7	16.785	12,5	15,8
Thiès	731 712	13,6	13 050	9,8	17,8
Louga	465 670	8,1	7 484	5,6	16,1
	5 383 104	100	132 721	100	24,6

TABLEAU X.- Quantité vendues en gros à Gueule-Tapée

PERIODE	QUANTITES
Octobre 1981	588
Novembre 1981	412
Décembre 1981	216
Janvier 1982	203
Février 1982	95
Mars 1982	289
Avril 1982	261
Moyenne	301

TABLEAU XI.- Origine des arrivages de poisson à Gueule-Tapée

ORIGINE \ PERIODE	FEVRIER 1982 A AVRIL 1982	OCTOBRE 1982 A AVRIL 1982
Saint-Louis	7	1
Kayar	16	8
Joal	25	24
Mbour	1	15
Reste région Thiès	-	1
Port de Dakar	46	39
Cap-Ve&	10	4
Sine-Saloum	1	8
T O T A L	1'00	100

TABLEAU XII.- Capacité d'absorption quotidienne des marchés de l'agglomération dakaroise en poisson frais

MARCHES	NOMBRE DE DETAILLANTES EN POISSON FRAIS	CAPACITE D'ABSORPTION (EN TONNES)
Marchés du centre de l'agglomération dakaroise		
Sandaga	92	4,14
Tilène	78	3,51
Colobane	39	1,75
Fass	36	1,62
HLM V	14	0,63
Ngalaw	61	2,74
Mbabass	58	2,61
Grand-Dakar	56	2,52
Gueule-Tapée	200	9
Castors	37	1,66
Marchés des quartiers périphériques		
Grand Yoff	95	4,27
Wakhinane Pikine	22	0,99
Kermel Pikine	15	0,67
Zinc Pikine	132	5,94
Sam Pikine	66	2,97
Sawanel	19	0,85
Zinc Gédiawaye	66	2,97
Ndiarème Guédiawaye	54	2,43
Parcelles assainies	10	0,45
Cambérène	21	0,94
Tiaroye-Gare	167	7,51
Tiaroye-sur-Mer	18	0,81

TABLEAU XIII.- Coûts de transport du poisson pour un trajet de 240 km (avec retour à vide)

COEFFICIENT DE REMPLISSAGE = 1,5
NOMBRE DE TRAJETS ANNUELS = 200
(Source : CHABOUD, 1982)

TYPE VEHICULE / COUTS	1 000 kg	2 000 kg	5 000 kg ESSENCE	5 000 kg DIESEL	10 000kg DIESEL
FRAIS FIXES					
CARTE DE MAREYEUR	31 000	31 000	31 000	31 000	31 000
AMORTISSEMENT VEHICULE	1 275 000	2 195 000			
VIGNETTE ET ASSURANCE	150 000	2 000 000	250 000	250 000	300 000
ENTRETIEN ET REPARATIONS	542 700	934 500	1 200 000	1 200 000	1 796 250
ACCESSOIRES ET EQUIPEMENT	42 600	63 000	126 000	126 000	229 000
TOTAL FRAIS FIXES	2 041 300	3 423 300	4 426 746	4 426 746	6 307 058
FRAIS FIXES PAR TRAJET	10 206	17 116	22 133	22 133	31 535
COUTS VARIABLES PAR TRAJET					
CARBURANT					
PRIX (F/L/)	265	265	265	250	150
CONSOM. PAR km	0,12	0,16	0,2	0,2	0,3
TOTAL CARBURANT	15 264	20 394	25 440	14 400	21 600
GLACE					
PRIX (F/kg)	15	15	15	15	15
TAUX DE GLACAGE	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
TOTAL GLACE	6 750	13 500	33 750	33 750	67 500
PORTEUR ET CASSEURS (DE 30 kg)	100	100	100	100	100
COUT TOTAL	3 500	7 000	17 500	17 500	35 000
TAXES PAR TRAJET	1 600	1 600	1 600	1 600	1 600
CHAUFFEUR	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
COMMISSIONNAIRE	2 000	2 500	2 700	2 700	3 000
COUT TOTAL FAR TRAJET	40 820	63 610	104 623	193 583	161 735
COUT PAR kg	38,87	30,29	19,92	17,8	7,54
COUT PAR kg/km	0,161	0,126	0,083	0,07	0,031

TABLEAU XIV.- Structure du coût de transport du poisson (en pourcentage) (Source : CHABOUD, 1952)

	1 000 kg	2 000 kg	5 000 kg		10 000 kg
			ESSENCE	DIESEL	
Frais fixes	25	27	21	24	19
Carburant	37	32	24	15	14
Glace	17	21	32	36	42
Rémunération de la main d'oeuvre*	17	17	21	23	24
Taxes	4	3	2	2	1
	100	100	11001	100	100

* y compris commissionnaire

TABLEAU XV.- Prix de la sardinelle (S, *eba* et *S. aurita*) dans les principaux points de débarquement du Sénégal en 1981 (F CFA)

MOIS	HANN		MBOUR		JOAL		KAYAR		ST-LOUIS	
	S. eba	*S. aur.*	*S. eba*	*S. aur.*	*S. eba*	*S. aur.*	*S. eba*	*S. aur.*	*S. eba*	*S. aur.*
JANV	-	-	31	40	20	36	-	-	43	58
FEVR	-	-	-	56	24	32	70	32	60	75
MARS	-	-						-	-	-
AVRIL	-	-	16	25	18	14	-	-	95	-
MAI	-	-	15	20	10	10	-	-	-	105
JUIN	-	-	5	11	5	7	-	-	-	200
JUIL	-	-	10	14	5	7	-	-	20	53
AOUT	-	-	23	20	14	14	-	-	44	106
SEPT	-	-	9	10	8	8	-	-	-	-
OCT	38	-	-	8	10	10	-	-	-	-
NOV	32	43	6	17	9	11	-	-	59	36
DEC	31	49	151	24	13	18	-	28	26	42
MOY *	33	46	30	23	13	16	70	30	49	34

* Il s'agit de la moyenne des observations.

TABLEAU XVI.- Structure des prix sur le marché de Gueule-Tapée (F CFA/kg)

ESPECES	PRIX DE GROS		PRIX DE DETAIL	
	DEC 1981	FEV 1982	DEC 1981	FEV 1982
Ethmalose	50	80	62	119
Sardinelle ronde	37	67	66	76
Sardinelle plate	23	38	30	49
Silure	92	100	130	197
Brochet	-	-	-	483
Mulet	162	137	220	155
Capitaine	140	-	155	208
Badèche	213	225	334	246
Thiof	288	298	430	413
Gigas	464	319	398	381
Nérou de Gorée	124	129	193	232
Carpe rouge	262	-	-	-
Carpe blanche	153	153	224	218
Pelon	50	-	106	-
Otholithes	170	146	274	216
Courbine	248	254	307	288
Chinchard	125	68	139	88
Carangue	209	-	171	192
Liche	49	-	-	-
Lagne lagne	100	-	169	
Yawal	204	-	402	286
Diarègne	256	247	384	352
Pageot	110	89	178	199
Daurade	169	154	242	221
Maquereau espagnol	-	76	-	150
Tallar	-	-	-	86
Sole	-	-	-	-
Tassergal	-	-	291	284
Requins	33	-	-	
Mérous gris	-	-	-	399
Vomer	-	205	-	-
Chirurgien	-	86		
Sarda sarda	-	139	-	109

TABLEAU XVII.- Marge brute perçue par les détaillants du marché de Gueule-Tapée, février 1982 (F CFA/kg)

ESPECES	PRIX DE GROS	PRIX DE DETAIL	MARGE BRUTE	
				En % de A
Ethmalose	80	119	39	33
Sardinelle ronde	57	76	9	12
Sardinelle plate	38	49	11	2%
Silure	100	197	97	49
Mulet	137	155	18	11
Badèche	225	246	21	8
Thiof	298	413	115	28
Gigas	319	381	62	16
Mérou de Gorée	129	232	103	44
Carpe blanche	153	218	65	30
Otholithes	145	216	70	32
Courbine	254	288	34	12
Chinchard	68	88	20	23
Diarègne (*Dentex filosus*)	247	352	105	30
Pageot	88	199	110	55
Daurade	151	221	70	32
MOYENNE	156	216	60	28

TABLEAU XVIII.- Prix de détail sur les marchés secondaires de Dakar (F CFA/kg)

	PRIX MOYENS	
	OCT. 1982	MARS 1982
Sardinelle ronde	79	144
Sardinelle plate	43	-
Ethmalose	80	116
Silure	163	185
Thiof	450	366
Sompat	273	319
Otholithes	264	-
Maquereau	228	-
Tassergal	241	361
Diarègne	231	480
Caranx carangue	218	-
Vomer	236	233
Pagres	236	306

TABLEAU XIX.- Prix d'achat du poisson par les usines de Dakar (F CFA/kg)(octobre 1981)

ESPECES \ USINES	SOPOA	SOPESEA	SAFCOP	SARDI-NAFRIC	PRO-COSEN	COMAF	SENE-PESCA	SENEGAL PRO-TEINES	AFRIC AZOTE	ETS DIONGUE	SPAC	AFRI-CAMER	PRIX MOYENS
Sardinelle ronde	20	20	18	20	-	-	-	9	9		25-30	30	19
Sardinelle plate	15	15	14	15	-	-	-	9	-		-	20	15
Thiof	275	-	250	-	300	275	-		-	250	275	250	268
Sompat	110	90	100	100	-	-	-		-	60	100	90	94
Chinchard	40	40	37	40	-	-	-		-	35	3.5	40	38
Tassergal G	100	90	100	80	-	-	-		-		-	90	92
Tassergal P	90	-	-	-	-	-	-		-		100	-	95
Pageot G	120	-	-	-	150	-	-		-	70	70	-	102
Pageot P	30	60	50	45	-	-	-		-		-	60	49
Pagre	-	150	-	100	22.5	-	-		-	200	-	-	169
Sarda	-	-	-	90	-	-	-		-		-	-	90
Soles	325	350	-	335	350	-	-		=	350	=	320	338
Requins blancs	70	-	-	-	-	55	-		-		-	-	62
Requins noirs	-	-	-	-	-	35	-		-		-	-	35
Seiches	225	-		150	250	-	225		-	125	-	300	212
Maquereau bonite	65	-	80	60	120	-	-		-	150	100	70	92
Machoirons	25	-	35	-	-	-	-		-		-	50	37
Plat plat	90	-	-	-	-	-	-		-		100	90	93
Fanta	60	-	65	-	-	-	-		-		50	-	58
Thiékème	100	-	85	-	-	-	-		-		100	90	94
Capitaines G	100	-	-	80	125	-	-		-		140	-	111
Capitaines P	80	-	-	-	-	-	-		-		-	-	80
Mullet G	130	-	-	-	-	-	-		-		100	-	115
Mullet P	80	-	-	-	-	-	-		-		-	90	85

TABLEAU XIX.- Suite

USINES / ESPECES	SOPOA	SOPESEA	SAFCOP	SARDI-NAFRIC	PRO-COSEN	COMAF	SENE-PESCA	SENEGAL PRO-TEINES	AFRIC AZOTE	ETS DIONGUE	SPAC	AFRI-CAMER	PRIX MOYENS
Carangue (saka)	80	–	–	–	–	–	–	–	–	–	100	–	90
Brochet	00	–	250	–	–	–	–	–	–	–	–	90	147
Rour	–	–	190	–	175	–	–	–	–	–	275	–	213
Kafang	–	–	65	–	–	–	–	–	–	–	–	–	65
Teraille	–	–	65	–	–	–	–	–	–	–	–	–	65
Ceinture	–	–	50	–	–	70	–	–	–	–	60	–	60
Daurade	–	–	125	–	–	–	–	–	–	–	160	–	142
Badèche	–	–	70	–	1°	–	–	–	–	100	–	–	93
Yawal	–	–	65	–	–	–	–	–	–	–	100	90	85
Thiathié	–	–	65	–	–	–	–	–	–	–	–	–	65
Kassaw	–	–	65	–	–	–	–	–	–	–	–	–	65
Soles de roche	–	–	–	400	–	–	–	–	–	250	–	–	325
Mérou jaune	–	–	–	–	–	275	–	–	–	–	–	–	275
Carpes noires	–	–	–	–	–	–	–	–	–	45	–	–	45
Dianes G	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dianes P	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	90	90
Moussos	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Mademoiselle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	80
Sardinelle G	–	–	23	–	–	–	–	–	–	–	–	–	23
Yokh	–	–	250	–	–	–	–	–	–	–	–	–	250
Gakas G	–	–	80	–	–	–	–	–	–	–	–	–	80
Mérous noirs	–	–	–	350	–	–	–	–	–	240	–	–	295
Rougets	–	–	–	400	–	–	–	–	–	500	–	–	450
Beurres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Lagne-lagne	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	25	90	57
Docteur			–	–	–	–	–			40	–	–	40
Capac. d'absorp. (tonnes/jour)	30	50	100	–	–	20	25	60	120	4	–	–	–

TABLEAU XX. - Prix pratiqués par la pêcherie cordièrc , avril 1982 (F CFA/kg)

ESPECES	PRIX
Epinephelus aeneus (thiof)	320
caninus (r o u r)	260
goreensis (d o ï)	180
Dentex filosus (diarègne)	320
Pagrus pagrus (khaya)	210
Pagrus erhenbergi (kibaruj	250

A N N E X E

CLASSIFICATION DES ESPECES DEBARQUEES PAR LA PECHE ARTISANALE EN CATEGORIES COMMERCIALES (CAPAS)

ESPECES	PRIX D'ACHAT AU PRODUCTEUR
CATEGORIE 1	
Thiof	220
Kauthieu	200
Daurade grise	117
Capitaine (grand)	100
Courbine	100
Brochet (grand)	100
CATEGORIE 2	
Plat plat	72
Capitaine (petit)	72
Tassergal	72
Brochet (petit)	72
Saka	72
Sompat	72
Yawal	72
Maquereau	72
Thiatheu	72
Pageot	60
Mulet	72
CATEGORIE 3	
Daurade grise	63
Ceinture	40
Ravil	50
Bonite	50
Fanta	32
Mademoiselle	60
Badèche	60
Chinchard jaune	32
CATEGORIE 4	
Chinchard noir	13
Lagne-lagne	13
Sardinelle	13
Safar	25
Machoiron	25
Maquereau	25
Khal	25
Carpe grise	25

LA TRANSFORMATION ARTISANALE, SON RÔLE DANS L'ÉCOULEMENT DES PRODUITS DE LA MER AU SÉNÉGAL

par

M. H. DURAND (1) et J. CONWAY (2)

RESUME

L'intervention que nous exposerons portera sur les résultats d'un travail récent sur la transformation artisanale au Sénégal.

Nous présenterons repidement l'évolution historique, technique et quantitative de ce secteur qui nous a permis de distinguer deux types de transformation : un type "ancien" et un type "moderne". Ces deux activités de par leur approvisionnement et leur mode de fonctionnement distincts, interviennent différemment dans leurs relations avec la pêche et le mareyage.

Le type "ancien" répond à 1" image . . traditionnelle de la transformation artisanale qui utilise les. invendus au mareyage, et les invendus du mareyage permettent ainsi d'éviter toute perte de poisson.

Le type "moderne", par contre, n'emploie qu'un produit frais. Il est en concurrence active avec le mareyage et directement opposé à la transformation industrielle; son caractère artisanal lui confère des avantages indiscutables. Ce type "moderne". adapte à un fonctionnement commercial s'est très rapidement développé et est actuellement dominant. On ne peut plus penser que la. transformation est un secteur. passif qui a pour simple rôle d'absorption des surplus.

Nous analyserons ses avantages, sa capacité évolutive et ses perspectives. Des défauts entachent et limitent

---

(1) Travail réalisé au CRODT/ISRA, B.P. 2242, Dakar Sénégal.

(2) ITA Institut de technologie alimentaire, B.P. 2765, Dakar - Sénégal.

cette activité. Nous présenterons les tentatives de modernisation qui ont été faites. Par qui et comment ont-elles été entreprises et quels sont les résultats obtenus ? Nous ferons, enfin, quelques propositions d ' interventions qui permet traient d ' améliorer le f onct ionnement de cette activité.

A B S T R A C T

The communication will deal with the results of a recent study on artisanal processing in Senegal.

It outlines briefly the histnrical, technical and quantitative evolutionof this sector whichhas enabled the authors to distinguish two types of processing, an "old" and "modern" type . By their different kind of supply and nethod of operation these two activities opernte differently in their relations with fishery and the fish trade.

The "old" type corresponds to the treditional image of artisanal processing which uses the unsold auction and in this way avoids any fish losses.

The "modern" type, on the contrary, uses only the product. Tt competes actively with fish auctioning and is directly opposed to industrial processing and its artisanal character gives it undeniable advantages .This "modern" type which suits toacommercial from of operation has developed rapidly and now predominates. Process ing can no longer be conshdered as a passive sector whose rolc is merely t o absorb surplus.

The paper analyses its advantages, its abil ity t o evolve and its prospects, and some of the drawbacks hindering and limiting this activity. Later the authors discuss the modernization efforts t'hat have been made, by whom an how they were undertaken and the results obtained. Lastly some actions that would make it possible to improve the operation of this activity are recommended.

La pêche artisanale maritime sénégalaise débarque annuellement, plus de 160 000 t soit environ les 2/3 des prises nationales. La motorisation des pirogues qui a débuté en 1965 et l'introduction de nouveaux engins de pêche : le filet maillant encerclant et la senne tournante (à partir de 1972) ont permis le quadruplement des captures en 25 ans.

Les débarquements réalisés par la pêche artisanale sont très fluctuants d 'une saison hydrologique à l'autre, ainsi près de 40 % des captures se font: sur trois mois (avril, mai, juin).

De pair avec Le développement de. la pêche artisanale, des types modernes d'écoulement des produits de la *mer,* mareyage et transformation industrielle se sont implantés. La transformation artisanale conserve à tort l'image d'une activité marginale, simple ut ilisatr bce des surplus. Modifia;it ses techniques et son mode de production, In transformation artisanale a répondu, avec une capacité d "adaptation spectaculaire , à 1 'Evolution de la pêche artisanale.

Le mode de transformation existsnt auparavant était la fermentation ou le simple séchage après ouverture et éviscération du poisson (guedj).

La pêche artisanale limitée par des fac-teurs techniques (techniques de pêche) et économiques (possibilités commerciales) donnait sa mesure à la transformation ; production domestique pratiquée par les femmes de pêcheurs dans un but d'épargne, de conservation, de diversification des produits et donnant lieu à une petite activité marchande.

Avec les engins pouvant réaliser de fortes prises (filets maillants encerclants, sennes tournantes), les captures. se sont accrues mais aussi modifiées. Les espaces pélagiques constituent. un pourcentage de plus en plus important des débarquements (environ 73 % en 1977) ; près de 80 % actuellement . .

Le braisage (kéthiakh) qui existait depuis très longtemps à petite échelle,, s 'est rapidement développé. C'est maintenant la production la plus importante pour répondre à cette croissance de la production pélagique et à la nouvelle structure des *prises,*

La transformation.artisanale a atteint une dimension commerciale considérable. Elle est passée de la production pour l "usage à la production. pour l'échange avec apparition d 'un important salariat , en totalité des hommes victimes de l'exode rural et du chômage urbain. Les femmes sont toujours les tenantes de la profession, mais un grand nombre excercent cette activité depuis peu et n'appartiennent pas au milieu de La pêche(l), Ce secteur s'est donc développé récemment, 11 est en pleine évolution, son fonctionnement, ses acteurs et ses objectifs *ont* considérablement changé.

Le kétiakh s'est développé avec un outil fondamental nouveau et bien approprié à une activité commerciale de grande ampleur : l'achat et la vente à l'unité de poids, tandis que le guedj a conserve le système d'échange en vigueur dans le mode de production domestique où la valeur d'usage prédomine la vente par lot.

On a coexistence, à l'intérieur de ce secteur, d'une transformation artisanale ancienne et d'une transformation artisanale récente obéissant à des rationnalités différentes et dont les rôles sont complémentaires.

La transformation en. guedj se situe à la fois en amont et en aval du mareyage . Elle utilise les poissons de toutes espèces et de toutestailles non commercialisables, en frais ou avariés (rebut du mareyage). Elle permet ainsi d'éviter toute perte de poisson, Elle bénéficie aux mareyeurs dont elle est un débouché mais sans doute aussi aux consommateurs de poisson frais , Sans cette valorisation toujours possible des invendus, le prix du poisson frais au niveau du marché de détail serait plus élevé. Le guedj est un produit typiquement sénégalais vendu sur un marché national généralement urbain. Très apprécié, il rentre dans la composition du tiébou-d ou riz au poisson (plat national sénégalais).

La transformation en kétiakh utilise impérativement un produit frais : des sardinelles ou des ethmaloses qui constituent la majorité des espèces pélagiques capturées . Les transformatrices achètent le poisson au même prix ou plus cher que les mareyeurs et leur opposent une sévère concurrence. Pour la transformation en guedj, les transactions concernent des espèces exclusivement destinées à cette *fin* et se font entre un petit nombre de personnes,

La situation est différente pour le kétiakh. Le marché de la sardinelle fonctionne à la façon d'une criée. Une transformatrice achète parfois

---

(1) Estimé à 52 % à Mbour.

jusqu'à plus de 800 kg de poisson par jour lorsque les captures sont abondantes. Cette forte demande permet le soutien des cours. Le prix de la sardinelle est toujours moins élevé dans les centres de pêche où la transformation est moins importante.

La transformation en kétiakh bénéficie aux pêcheurs. C'est un secteur très actif . Durant les périodes de faibles mises à terre, les transformatrices, pour s'approvisionner, affrêtent des camions vers des centres de pêche distants de plus de 100 km.

Le kétiakh est un produit commercialisé dans les zones rurales de l'intérieur du pays et destin?! à l'exportation. Des femmes viennent en acheter depuis le Ghana et le Bénin.

Ne nécessitant ni connaissance ni capital, la transformation artisanale présente un marché du travail à libre entrée et sort ie. Elle emploie de nombreux chômeurs déguisés : beaucoup de transformateurs sont occasionnels ou saisonniers. L'apparition des hommes en tant que transformateurs et non plus seulement manoeuvres (travailleurs temporaires) est un indice des rôles que joue la transformation dans 1. 'absorption d'un chômage ouvert: refoulés déf initif s de 1 'agriculture et des secteurs plus capitalistiquec .

On a pu montrer que la transformation permet de dégager des revenus relativement importants , supérieurs à ceux des autres travailleurs du secteur de la pêche. Cependant il existe une très grande disparité entre les transformateurs selon le taux d'activité très variable , l a répartition des coûts (salaires) et le taux d'humidité du produit (le prix du kg reste fixe quel que soit le temps de séchage).

Dans certains centres , l' absence d' emplacement disponible pour cette production et la stagnation des débarquements limitent 1 'augmentation du nombre d'emplois bien que la pression à l' entrée dans la profession soit très forte. Cela est une des raisons du dynamisme et de l'ampleur grandi::-- sante de cette activité, A Mbour, le plus important des centres de transformation, les quantités transformées se sont accrues de 61 % en quatre ans avec une proportion de plus en plus forte de kétiakh (73 %).

D'après nos estinations la transforwtion artisanale absorbe plus du tiers des débarquements et la transformat ion industrielle le tiers également .

Le mareyage concerne essentiellement les espèces adultes de haute valeur commerciale . Ces espèces apparaissent très saisonnièrement . Les captures au Sénégal sont réduites d'environ 90 % durant la saison chaude (juin à novembre). Durant ces périodes de pénuri e, les espèces pélagiques constituent la presque totalité des prises et la transformation conserve un niveau de production élevé, absorbant alors près de la moitié des débarquements au détriment du mareyage.

La transformation ne joue donc pas un rôle régulateur dans 1 'écoulement des débarquements. C 'est le débouché prioritaire des espèces pélagiques.

Le caractère artisanal de la transformation lui confère des avantages que n'ont pas des secteurs plus 'capital-using ':

- Les coûts qu'elle supporte sont très faibles ;
- Elle ne possède aucune contrainte de production minimale ou maximale;
- Elle offre un produit de longue conservation adapté au goût alimentaire des populations africaines, destinés à un marché national et. international dans des régions o sévit un gave déficit protéique.

Mais à côté de ces avantages, de nombreux problèmes subsistent :

- Si les techniques de préparation sont excellentes, les: conditions d'hygiène sont déplorables tant au niveau de la production que de la commercialisation
- Le temps de séchage insuffisamment long limite beaucoup la qualité des produits ;
- La commercialisation est mal organisée, irrégulière et déficiente.

On a pu constater que le poisson transformé pénétrait mal dans les zones rurales de l'intérieur du pays, guère plus loin que le poisson frais.

Plusieurs tentatives d'amélioration de cette production ont été faites au Sénégal. En 1975 on a construit à Saint-Louis un centre moderne de transformation avec: bacs de lavage, claies de séchage, aire cimentée et magasin de stockage. Actuellement ces équipements ne sont plus utilisés où en désuétude. La coupure de l'alimentation en eau courante est 13 raison principale de cet abandon, Les transformateurs, obligés d'utiliser l'eau du fleuve se sont à nouveau réinstalées le long des berges. Ces équipements Etaient mal adaptés. Les cuves étaient trop profondes. Les claies métalliques se détérioraient très vite. Les claies cimentées à même le sol ne permettaient pas un séchage adéquat des poissons. Vingt ans plus tard un nouveau centre 3 été construit exactement sur le même modèle qu'à Mbaling (8 km au sud de Mbour). Il a été conçu essentiellement dans l'optique de supprimer les nuissances dues 3 la transformation, obstacles au développement du tourisme d'abord, et 'dans le but d'améliorer la qualité de la production;

Les transformateurs non consultés dans l'élaboration de ce projet refusent de se déplacer.

Hornis les raisons psychologiques et sociales de ce refus, les transformateurs ne peuvent accepter de s'éloigner du centre de débarquement. Or les pêcheurs soutiennent qu'il est impossible d'accoster à Mballing. L'installation des transformateurs dans ce Centre impliquerait le déplacement de toutes les activités de pêche sur lesquelles est-basse l'économie de Mbour. Ce transfert aurait de nombreuses et graves conséquences Economiques et sociales dont on n'en a pas estimé le coût; Depuis trois ans ce centre est désert et on ne voit toujours pas d'issue à ce conflit.

Actuellement l'ITA (Institut de technologie alimentaire) de Dakar met au point, en collaboration avec les transformateurs, certaines innovations pour lutter contre l'attaque des mouches et des dermestes : tentes solaires , "moustiquaire", insecticides (pyré thrine et pipéronyl butoxide) . L'infestation larvaire est un problème qui touche beaucoup les transformateurs. Ils sont très intéressés par les expériences en cours,

La transformation artisanale est un secteur en pleine évolution, très dynamique et adaptatif. Les transformateurs sont prêts à entreprendre toutes modifications améliorant leurs conditions de travail et la rentabilité de leur activité. Mais bien souvent les technologies mises au point et leur vulgarisation échouent car elles sont pensées en dehors du cadre culturel économique et social dans lequel elles doivent s'insérer (Waterman, 1976) . Les conditions historiques, sociales, économiques du projet sont le plus souvent conçus comme obstacles à surmonter, et non comme conditions techniques à partir desquelles doit se concevoir le projet.

REFERENCES SELECTIVES

CORMIER (M.C.) , 1981.- Le marché au poisson de la Gueule-Tapée à Dakar, Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 90, 26 p.

CRODT (Weber, Chaboud, Kébé, Cury), 1981.- Le poisson dans la région de Rufisque (étude d'implantation d'un Centre coopératif de mareyage). Rapp. 160 p. multigr., 50 tabl., 18 fig.

DURAND (M.H.), 1981.- Aspects socio-économiques de la transformation du poisson de mer au Sénégal. Arch. Cent. Rech. océangr. Dakar-Tiaroye, 103, 95 p.

FREON (P.) et WEBER (J.), 1981.- Diffèrenciation au Sénégal, la pêche artisanale en mutation dans un contexte industriel. 1ère partie, le milieu, la senne tournante, son impact naturel. Rapp. 47 p. multigr.

MORINIERE (P,), 1980.- Biologie et pêche du Yeet, Cymbium pepo (Lightfoot, 1786) au Sénégal. Doc. sci. Cent, Rech. océangr. Dakar-Tiaroye, 77, 26 p.

SOCECO-PECHART, 1982.- Dictionnaire des centres de pêche artisanale du Sénégal (population, pêche, infrastructures). Arch. Cent. Rech. océangr. Dakar-Tiaroye, 107, 100 p.

STEQUERT (B.), BRUGGE (W.J.), BERGERARD (P.), FREON (P.) et SAMBA (A.) y 1979.- La pêche artisanale maritime au Sénégal : études des résultats de la pêche en 1976 et 1977. Aspects biologiques et économiques. Doc. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 73,. 48 p.

WATERMAN (J.J.), 1976.- The production of dried fish. FAO Fish tech. Pap., 16, 52 p.

WEBER (J.), 1980.- Socio-économie de la pêche artisanale au Sénégal : hypothèses et voies de recherches, Revue de Socio-économie de l'ISRA, 4, 40 p.

POU? UNE APPROCHE GLORALE DES PROBLEMES DE PECHE,

L'EXEMPLE DE LA FILIÈRE DU POI~SON AU SÉNÉGAL ,

par

Jacques WEBER (1)

RESUME

L'activité de pêche doit être l'objet d'une planifica-, tion intégrée, où tout objectif de modernisation d 'un élément de la filière est analysé en fonction de ses répercussions sur chacun des autres et sur la filière dans sa totalité. On suit d'abord le poisson de la capture à la consommation, cette discriptîon permettant de mettre en relief les aspects essentiels de la politique d'assistance à la pêche artisanale au Sénégal. La mise en oeuvre de cette politique est illustrée par l'expérience des centres coopératifs de mareyages dont l'analyse permet de poser les problèmes en termes de recherche et de planification.

ABSTRACT

Fish sector must be planned as a whole, in which el e-, ments are interactive alltogether. Analysis of any develop-. ment projectmust emphasize on the effects on each element of the system and on the whole system. In this paper , we fîrst follow fish from catch to consumer with enphasis on essential aspects of the senegalese fisheries policy. Assistance for artisanal fisheries is illustrated by the cooperative trade centers experience. Analysing this expérience, we try to point out the problems in reference to research and planning.

---

(1) Economiste de l'ORSTOM, au CRODT/ISRA, B.P. 2241 , Dakar (Sénégal) .

INTRODUCTION

La politique demodernisation de la pêche artisanale mise en oeuvre par les autorités sénégalaises à partir de l'indépendance a eu un succès considérable, les pirogues débarquant actuellement 65 % du total des captures du Sénégal. 27 000 pêcheurs travaillent à bord des pirogues pêchant en mer et fournissent environ 125 000 emplois à terre, soit au total environ 150 000 emplois directs et indirects, ce qui est remarquable (2). La pirogue sénégalaise, de conception très simple, à considérablement évolué pour s'adapter au moteur, aux nouveaux engins de pêche, à l'augmentation des captures : elle est encore susceptible de s'adapter au moteur diesel inboard, et répond parfaitement aux conditions de travail sur le 'littoral sénégalais. Toutes les expériences visant à la remplacer ont été des échecs (WEBER, 1980 ; SY, 1982).

Les sociétés côtières ont su s'adapter à la hausse de productivité, en développant: rapidement la transformat ion artisanale, face à un système de commercialisation déficient.

De nouvelles pêcheries ont connu une forte croissance, entièrement tournées vers 'l'exportation : céphalopodes, soles, langoustes.

La pêche artisanale, qui participe au exportations pour 40 % de celles-ci en volume, n'est pas repliée sur elle-même ni sur le seul marché intérieur.

Mais l'importance des quantités transformées en farine exportées d' une part, le développement de pêcheries consacrées aux produits d'exportation d'autre part, fixent les limites de la réussite de la politique d'encadrement de la pêche.

Les goulots d'étranglement sont situés : insuffisances de la commercialisation, précarité des procédés de conservation et de distribution. Les solutions sont également connues : amélioration de la conservation à bord des pirogues, de la manipulation du poisson au débarquement, du stockage et de la commercialisation.

La conservation à bord des pirogues fait l'objet de la communication de l'ITA, montrant que des solutions existent, que les pêcheurs seraient prêts à adopter.

La manipulation du poisson au débarquement, c'est-à-dire les conditions de salubrité, renvoient à des actions qui dépassent largement le cadre de cette réunion : aménagements de la voierie, éducation sanitaire, entretien des plages, installation de points d'eau, d'éclairage, d'aires cimentées, etc.. .

La transformation artisanale pose le même type de problème que les débarquements : manque de place, salubrité, conditions de stockage et de commercialisatîon.

La commercialisation commence seulement a être prise en compte, selon des modalités qu'il n'est pas encore possible de juger.

Au total, la pêche artisanale sénégalaise n'a rien de "traditionnelle". Fortement, voire totalement monétaire, elle participe pour au moins 40 % (en

---

(2) Ce qui correspond à plus de 10 % des emplois au Sénégal.

volume) aux exportations du pays ; plusieurs pêcheries se sont développées uniquement pour l'exportation, et dépendent, de ce fait, de marchés lointains ; japonais ou européens . Les critères d'acceptabilité des innovations sont simples : rentabilité, augmentation de la productivité du travail, appel aux matériaux et aux techniques locaux. A partir de ces critères, il est possible de faire beaucoup, notamment en matière de conservation, de manipulation, de commercialisation,

Gestion rationnelle des stocks, rnodèle de production, méthodes de conservation à bord des pirogues, salubrité et aménagement des lieux de débarquement mareyage, transformation, industries de transformation, etc.. . sont autant d'éléments indissociables du système que représente la filière du poisson. Ces éléments n'ont pas le même "poids" dans le système, mais toute modification de l'un d'entre eux a des répercussions sur chacun des autres et sur l'ensemble. C'est pourquoi nous pensons que l'activité de pêche doit être soumise à une planification intégrée, où tout objectif de modernisation d'un élément de la filière est analysé en fonction de ses répercussions sur les autres éléments et la filière dans sa totalité.

Nous suivrons d'abord le poisson, de sa capture à sa consommation, sans s'appesantir sur la transformation qui fait l'objet de communication spécifique de MM DIOUF, DURAND, CONWAY. Cette description permettra de mettre en lumière les aspects essentiels de la politique d'assistance à la pêche artisanale au Sénégal. La mise en oeuvre de cette politique sera illustrée par l'expérience des centres coopératifs de mareyage, dont l'analyse permettra de poser les problèmes de la pêche en termes de recherche et de planification.

1 . DE LA P1R0GUE AU CONSOMMATEUR

1.1. A BORD DES PIROGUES

Quelles que soient les espèces capturées, elles sont déposées dans la pirogue sans précaution particulière. Les temps de route moyens sont de 1 'ordre de deux heures, le temps de pêche pouvant atteindre ou dépasser quatre heures. Les pirogues ne disposent pas de glace et le poisson est entassé dans la partie médiane de l'embarcation. L'état du poisson sera lié à la nature des engins de pêche, qui impliquent des espèces données et une productivité différentielle.

1.1.1. Lignes

Elles capturent des espèces nobles. L'entassement n'est jamais considérable et le poisson arrive très frais au débarquement.

1.1.2. Filets dormants

'Les poissons capturés ont parfois séjourné plus de 24 heures dans les mailles et parviennent à la plage dans un état de fraîcheur plus que relatif. Ceci n'est pas très important, la prise étant avant tout destinée à la transformation artisanale : guedj, saly (cf. DURAND, 1981).

1.1.3. Sennes tournantes et filets maillants encerclants

Ces engins impliquent l'usage d'embarcations de très grande taille, 14 mètres et 5 tonnes de charge pour les filets maillants encerclants, jusqu'à 20 mètres et 24 tonnes de capacité pour les sennes tournantes. Ces engins capturent en grandes quantités des espèces de faible valeur commerciale, sardinelles, ethmaloses, chinchards. L'entassement de 20 tonnes de sardinelles pendant trois à cinq heures dans l'embarcation, en l'absence de tout moyen de conservation, se traduit par l'écrasement du produit et une accélération de la décomposition.

1.1.4. Pirogues "glacières" pêchant à la ligne

Il s'agit de pirogues munies de cales à glace amovibles, construites à la forme des pirogues. Ces cales permettent d'effectuer des marées de 3 à 4 jours et de conserver le poisson pêché. Construites en contre-plaqué, rares sont celles qui possèdent une isolation thermique ; un simple revêtement de polystyrène serait de nature à en accroître considérablement l'efficacité. Le Sénégal compte 5G pirogues ainsi équipées, soit 1 % de la flottille.

1.2. LE BERARQUEMENT

Le poisson est, en règle générale, débarqué sur le sable et y reste le temps que le prix de vente soit débattu. Il arrive que le contenu de la pirogue soit acheté en un seul lot : le dépôt sur la plage est alors évité. Dans tous les grands centres de pêche : Saint-Louis, Kayar, Yoff, Soumbédioune, Hann, Rufisque, Mbour, Joal, les plages reçoivent les déchets des populations riveraines, servent de lieux d'aisance et de dépôts d'ordures. L'aménagement des plages, leur salubrité, ressortent d'autorités différentes de celles des pêches. L'adoption des filets maillants encerclants en 1965, puis des sennes tournantes à partir de 1972, ont entraîné une hausse générale de la production que les mareyeurs n'ont pas été en mesure d'absorber. La transformation artisanale, pour répondre à l'augmentation des débarquements, s'est étendue à la limite du possible sur des plages exiguës, aggravant encore les problèmes de salubrité et de circulation. 11 est de plus en plus question de déplacement des lieux de débarquement et de transformation en vue d'assainir les plages, notamment à Mbour et Joal. Mais le but est ici le tourîsme et non la pêche.. . Municipal.ités, pêcheurs, transformatrices, mareyeurs services des pêches, services du touri.sme, sont ainsi en présence dès l'arrivée des pirogues, démontrant d'ores et déjà que les problèmes de la pêche dépassent le seul problème de la production et des stocks disponibles ou celui. de la conservation à bord des pirogues.. .

1.3. LE MAREYAGE

Les véhicules des mareyeurs sont stationnés le plus près possible des plages de débarquement. Les commerçants stockent la glace en barre sous des coques d'arachide mêlées de son de mil, ce qui semble constituer un excellent isolant, mais le même tas de copeaux est indéfiniment réutilisé : une analyse bactériologique de la surface des barres de glace réserverait peut-être des surprises. ..

La glace est concassée au gourdin dans les paniers en feuilles de rônier, parfois dispos& sur une grande bâche, le plus souvent à même le sol boueux. Le poisson est mélangé à la glace à raison de 1 kg de celle-ci par kg de poisson. Les paniers étant ensuite entassés dans le véhicule.

Les camions ne comportent aucune isolation thermique. La fonte de la glace et l'eau du poisson transforment les aires de stationnement, non bitumées, en un sol boueux, les flaques étant tant bien que mal comblées avec des tiges de mil et des coques d'arachide.

Le taux de glaçage exorbitant s'explique par la nature des véhicules, simplement bâchés. La plupart sont vétustes, ceci se comprenant par l'impossibilité pour les mareyeurs d'accéder au crédit, qui les condamne à acheter de vieux véhicules et à les renouveler souvent. La vétusté des moyens de! transport, la précarité des moyens deconservation setraduisentpar des risques accrus : que le camion tombe en panne et la cargaison est perdue. Ceci a deux conséquences immédiates :

a.- La marge brute de commercialisation devra être très importante, 150 ou 200 %, pour un profit net modeste de 15 ci 25 % (cf., CHABOUD, 1982 et comm. de M. KEBE) .

b.- Les mareyeurs préfèreront commercialiser vers Dakar et les usines plutôt que sur des réseaux excentrés où les risques deviennent rédhibitoires.

Avec le mareyage, nous voyons apparaître d'autres éléments du système : le crédit d'équipement, les relations entre approvisionnement de l'intérieur et marchés d'exportation (usines).

1.4. LES MARCHES

Les marchés des grandes villes ne disposent pas d'infrastructures spécialisées pour le poisson. La vente au détail s'effectue à même le sol, sur une toile plastique. Les mareyeurs au départ du lieu de débarquement, reçoivent un certificat d'origine et de salubrité (COS). Celui-ci est remis au contrôleur du marché, qui ne procède à aucun examen de qualité avant la vente. M.C. CORMIER (1981) a décrit en détail la situation du plus important marché au poisson de tout le Sénégal, celui de Gueule Tapée, à Dakar :

"L'inorganisation, la saleté, les ordures nauséabondes, les embouteillages donnent au marché de la Gueule Tapée une mauvaise réputation, non sans raison" (81).

"En l'absence de tout contrôle de salubrité au niveau de la vente, des poissons du jour même et de la veille, frais, congelés ou seulement conservés sont vendus mélanges sur le même étal : à la ménagère de faire la différence ! De même pour le poisson transformé, les pièces et les morceaux restent plusieurs heures, jours et même semaines en plein soleil ; les mouches ont de quoi se repaître". (83)

En conclusion, la circulation du produit frais est déterminée par la précarité des circuits de commercialisation. Un mareyeur doit écouler sa cargaison dans la journée, coûte que coûte. A titre d'exemple, nous avons suivi un mareyeur, dont le camion de 9 tonnes était rempli de courbines, chargées à Joal . Après une tentative infructueuse de vente au marché de Gueule Tapée, notre commerçant tenta d'écouler son produit dans les usines de la Capitale, sans succès. Il rentra sur Joal et brada sa cargaison aux transformatrices. Marie-Hélène DURAND (198 1) a démontré que le mareyage absorbe les pics, de production, la transformation artisanale ayant une activité plus régulière. Notre exemple confirme l'importance capitale de la transformation dans la filière du poisson, à son stade actuel de développement...

2. LA POLITIQUE D'AIDE A LA PECHE ARTISANALE

80 % des protéines animales consommées par les populations sénégalaises proviennent du poisson (CRODT, 1981 : CHEVASSUS-AGNES et NDIAYE, 1980). Cette constatation conduit à assigner aux pêches artisanale et industriel. Le des objectifs spécifiques : à l'artisanale le soin de nourrir les populations, à l'industrielle celui de procurer des devises au pays.

Fournir du poisson à un prix abordable et en quantité suffisante, tel est le principe qui a guidé les autorités.

Pour ce faire, les moyens ont été concentrés, dans un premier temps, sur le producteur, par la motorisation des pirogues, l' introduction de nouveaux engins de pêche, la mise en place de coopératives primaires d'avitaillement.

2.1. LA MOTORISATION DES PIROGUES

Commencée en 1953, la motorisation des pirogues a connu un réel essor à partir de 1965, avec la vente hors taxes et à crédit des moteurs hors-bord. Aujourd'hui, toutes les pirogues motorisables avec profit le sont avec des 8 ch, 25 ch, 40 ch. . .

La motorisation a eu des conséquences considérables. En diminuant les temps de route, elle permettait :

- de ramener plus vite un poisson plus frais,
- d'accéder à des zones de pêche relativement éloignées
- d'allonger le temps de pêche,
- d'aggrandir les pirogues, les rendant aptes à l'utilisation d'engins tels que les sennes tournantes et coulissantes.

Mais l'usage du moteur se traduit par la nécessité de se trouver à proximité d'une station d'essence, d'un dépôt de pièces détachées. Et la motorisation a entraîné une concentration des unités de pêche dans les lieux les plus importants, où l'avitaillement était aisé.

L'augmentation de la productivité accentuait encore la nécessité de se trouver dans les centres importants offrant une meilleure garantie d'écoulement des captures.

Ce phénomène de concentration se traduit par des problèmes d'acceuil des pêcheurs saisonniers, dont les conditions de vie sont précaires pendant la durée de la campagne : à Kayar, où la situation est la plus préoccupante, 70 % des pêcheurs sont "en campagne".

Au total, le Sénégal compte 4 350 pirogues, dont 65 % sont concentrées dans les 8 centres les plus importants (SOCECO-PECHART, 1982). Si l'existence de ressources halieutiques est la condition nécessaire de la pêche, elle n'est manifestement pas suffisante pour que celle-ci se développe.

2.2. L'INTRODUCTION DE NOUVEAUX ENGINS DE PECHE

La modernisation des techniques de pêche a porté sur la capture des espèces pélagiques côtières et des céphalopodes.

2.2.1. Pêches pélagiques

L'adaptation des moteurs hors-bord aux pirogues permettait d'envisager l'utilisation d'engins de pêche actifs en mer. Jusque-là, il n'existait qu'un engin actif, la senne de plage, et des filets dormants, fixes ou dérivants, donc passifs.

Le filet maillant encerclant est diffusé à partir de 1965. Il se situe à un stade technologique intermédiaire entre le filet dormant et la. senne de plage et sera d'abord utilisé par des pêcheurs ayant l'habitude de ces deux engins, sur la Petite Côte et dans les îles du Saloum. Manoeuvré par 7 personnes à bord d'une pirogue de 14 mètres, il est la propriété d'un individu, comme le fil et dormant) la senne de plage étant le plus souvent la propriété collective d'une famille, d'un quartier, voire d'un village. Le rendement moyen par sortie d'une senne de plage étant de 500 kg dont: une grosse partie de juvéniles, celui du filet maillant encerclant est de l'ordre de 900 kg, de taille dictée par celle des mailles. Les filets maillants viennent diversifier la panoplie d'engins de pêche et induisent un accroissement sensible de la production de pélagiques face à un système de commercialisation fortement inélastique, Ce qui engendre un développement rapide de la transformation artisanale, surtout du braisage (kétiakh) . Le succès du filet maillant encerclant, la rapidité avec laquelle les pêcheurs avaient appris à le maîtriser, conduisaient à tenter un nouveau saut technologique, en 1972, avec la senne tournante et coulissante. Les rendements par sortie, de l'ordre de 2,7 tonnes, peuvent atteindre 9 tonnes pour les unités les plus performantes (FREON et WEBER, 1981). L'importance des captures implique l'usage de deux embarcations, dont une affectée au seul transport de La prise : un coup de senne peut produire 25 tonnes de sardinelles. L'équipage est de 28 personnes en moyenne, dont 20 embarquées. Le mode de partage des gains s'adapte à cette nouvelle forme de production, dont le filet est l'élément le plus coûteux. Pour tous les types de pêche autres que la senne de plage et la senne tournante, 1 es gains, après déduction des frais communs (carburant, nourriture, petit entretien) sont ainsi partagés :

- 1 part pour la pirogue,
- l part pour le moteur,
- l part par marin,

Et si tel est le cas, l part pour le filet maillant encerclant.

Avec la senne de plage, la moitié des gains rémunère le filet, l'autre moitit; l'équipage. Dans le cas de la senne tournante, le partage résulte d'un compromis :

- 1/3 pour le filet,
- les 2/3 restants sont partagés sur la base d'l part par pirogue, 1 part par moteur, l part par marin, soit 25 parts (2 pirogues, 3 moteurs, 20 marins embarqués). Remarquons que les parts du (des) propriétaire (s), constituent 37/75 des gains, soit environ la moitié, comme pour la senne de plage.

2.2.2. Les céphalopodes

A partir de 1973 se crée une pêcherie artisanale de céphalopodes, à l'instigation de sociétés privées nippo-sénégalaises. Utilisant turluttes et casiers, 135 pirogues débarquent annuellement 1 200 tonnes de seiches, entièrement destinées à l'exportation (BAKHAYOKHO, 1981).

2.3. LES COOPERATIVES PRIMAIRES D'AVITAILLEMENT (CPA)

La diffusion des techniques et engins de pêche a pu se réaliser grâce à la création de coopératives d'avitaillement. Implantées sur tout le littoral, elles furent d'abord suscitées par des maisons de commerce privées soucieuses d'obtenir le remboursement des crédits qu'elles consentaient pour l'achat de moteurs. A partir de 1970, le mouvement est repris par la Direction des pêches, grâce à la création du Centre d'assistance à la motorisation des pirogues (CAMP).

A l'heure actuelle, on compte 82 CPA regroupées en unions locales et régionales. Leur activité se réduisait, jusqu'en 1981, à la fourniture de moteurs et engins de pêche hors taxes et à la récupération des crédits. Depuis, cette activité s'est étendue à la commercialisation, sous 1' impulsion du Centre d' assistance à 'la pêche artisanale sénégalaise (CAPAS).

3. LE PROJET CAPASE T LES CENTRES COOPERATIFS DE MAREYAGE

3.1. LE PROJET, SES AMBITIONS

Nous avons vu que la productivité de la. pêche artisanale avait considérablement augmenté avec la diffusion du filet encerclant, puis de la senne tournante et coulissante, la commercialisation ne suivant pas.

Les autorités ont pris conscience du problème, mais selon une analyse particulière de la situation. Il était observe :

1°) Que les prix au débarquement restaient anormalement bas, notamment pour les pélagiques.

2°) Que les prix sur les marchés urbains pouvaient être 5 fois supérieurs aux prix au débarquement.

3") Que La production n'atteignait pas les marchés éloignés dans l'intérieur.

Cette analyse conduisait à rendre les mareyeurs globalement responsables de la situation.

La création du CAPAS répond à deux préoccupations :

1°) Améliorer le revenu des pêcheurs, en atténuant le rôle des intermédiaires, les pêcheurs étant appelés à commercialiser eux-mêmes leurs produits.

2") Approvisionner l'intérieur du pays, et pallier ainsi une des carence du système actuel.

Le projet réalisé en collaboration avec 1 'Agence canadienne de coopération (ACDI) est original en ce qu'il se propose de doter les unions régionales de coopératives de centres de mareyage gérés par les coopérateurs.

Un centre fonctionne déjà à Kayar depuis décembre 1981 ; celui de Joal est d'ores et déjà opérationnel et devrait commencer ses activités sous peu ; celui de Rufisque entrera en production fin 1982. Au total, 6 centres devront être ainsi construits, d'une capacité unitaire maximale de 40 tonnes/jours, d'une capacité réelle d'évacuation de l'ordre de 20 tonnes/jours. En vitesse de croisière, chaque centre devrait être à même de commercialiser 3 000 tonnes par an, soit au total un minimum de 18 000 tonnes, 11,25 % du total de la production débarquée par la pêche artisanale, ou 34 % des quantités actuellement mareyées en frais.

Il est beaucoup trop tôt pour porter un jugement sur cette opération que l'on doit considérer comme étant en phase de rodage et d'essais.

Quai qu'il en soit, les problèmes que cette opération aura à affronter peuvent être repérés, d'ordre interne, d'ordre structurel, d'ordre commercial.

3.2. LES RISQUES ENCOURUS PAR LE PROJET

3.2.1. D'ordre interne

a.- La prise en charge de la commercialisation par les coopérateurs suppose une métamorphose des coopératives dont l'unique fonction jusque-l-à était de servir de relais pour la distribution des moteurs et des matériels de pêche : sans carte de la coopérative, pas de moteur hors taxe à crédit.

b.- Les sociétés de pêcheurs ne sont ni homogènes, ni égalitaires.
Les différents types de pêche se concurrenceront nécessairement au sein des structures de commercialisation, les propriétaires de sennes tournantes, par l'importance de leur production. et de leur capital, risquant de n'avoir pas le même poids que les autres types de pêcheurs.

c.- Le commerce du poisson a bien peu à voir avec sa capture et l'avenir de l'entreprise se joue sur la capacité technique des pêcheurs à gérer un outil moderne complexe, sur un marché qu'ils connaissent mal.

3.2.2. D'ordre structure1

a.- Le CAPAS est soumis à deux objectifs non nécessairement convergents : améliorer le revenu des pêcheurs par la supression des intermédiaires et approvisionner l'intérieur, ce qui limite les marges nettes escomptables et contredit Le premier objectif.

b.- Si les centres fonctionnent normalement, ils devront, ou bien éliminer les commerçants, ou bien prélever une part de la production actuellement transformée au exportée : il est à craindre que seuls les petits commerçants soient éliminés -- les "gros" disposant de leur propre flottille-,et que la transformation artisanale se voie privée d'une part de ses approvisionnements actuels.

3.2.3. D'ordre commercial

a.-Le marché intérieur du poisson au Sénégal demeure une inconnue. L'équipe de chercheurs du CRODT dispose à présent d'une bonne connaissance des prix au débarquement et de la commercialisation dans la région du Cap-Vert , d'une connaissance relative de la transformation artisanale, d'une connaissance approfondie de la pêche et de l'économie de la production. Mais nous ignorons tout ou presque de ce qui se passe sur les marchés des centres secondaires du Sénégal et sur les marchés ruraux. La seule source d'évaluation réside dans les enquêtes nutritionnelles et les déclarations des mareyeurs au départ des points de débarquement. Un projet d'étude de ce marché intérieur avec suivi d'un échantillon de marchés sur un cycle annuel complet est en cours d'élaboration et nous recherchons son financement.

b.- Le rôle du poisson provenant de la pêche industrielle n'est pas connu. NOUS estimons à 15 000 tonnes, "a minima", la quantité de poisson d'origine industrielle écoulée sur le marché intérieur, selon des réseaux qui restent à étudier, et qui joueront en concurrence avec les centres de mareyage.

Enfin, les centres de mareyage auraient gagné à pouvoir s'appuyer sur un réseau de stockage frigorifique dans l'intérieur du pays. Des installations de froid existent , à Diourbel, Fatick, Tambacounda, Kolda, etc...

Mais Leur fonctionnement, entre les mains de privés, échappe totalement au CAPAS.

L'expérience de mareyage ne faisant que débuter, il serait hasardeux de pousser l'analyse au-delà du repérage des atouts et des obstacles prévisibles. Cette présentation rapide du projet, soulignant les multiples déterminations qu'il subit, pose le problème de l'état des connaissances sur le système de la pêche.

4. L'ETAT DE LA RECHERCHE SUR LA PECHE

4.1. RECHERCHE BIOLOGIQUE ET RECHERCHE: SOCIO-ECONOMIQUE

La recherche biologique a précédé la recherche économique en matière de pêche. L' impossibilité de compter les individus, de pouvoir se livrer à une approche quantitative par observation directe a justifié la conception et le développement de modèles très sophistiqués en dynamique des populations.

Les économistes prenant le train en marche, ont tenté de traduire en coûts, bénéfices, optimum, les hypothèses biologiques des modèles. Ils ont tenté d'étudier le poisson, et, à partir de la gestion des stocks, celle des flottilles. Cette recherche, de type théorique, suppose une accumulation considérable de données fiables pour être mise en oeuvre. Elle se préoccupe de la disponibilité de la ressource et du coût de sa capture, et non du devenir de cette capture. Elle étudiera les effets réciproques des modes d'accès aux pêcheries et des réglementations. Elle est une économie d'une ressource renouvelable.

Lorsque les économistes approchent les pêcheries artisanales (notamment ceux des organisations internationales), ils utilisent les outils d'analyse propres aux pêcheries industrielles, c'est-a-dire aux sociétés industrielles dont elles sont le produit. Centrés sur la ressource plus que sur le devenir des captures, ils aboutissent presque invariablement à préconiser des hausses de productivité, admettant implicitement que tout accroissement de production crée ses propres débouches, dès lors qu'existe un marché. Nous avons montré ce qu'il en est dans le cas du Sénégal...

Parallèlement se développent des recherches sur le devenir des captures : conservation, stockage, commercialisation, transformation, emploi, font l'objet de travaux séparés, traitant leur objet comme indépendant. Ce sont généralement, soit des recherches de type technologique, soit des études avant projet, destinées dans ce cas , moins à expliciter un système qu'à justifier le projet, en termes de coûts et avantages. Ces études se situent au niveau micro-économique, et les aspects sociaux sont envisagés sous l'angle des 'obstacles socio-culturels" et des "attitudes" , par exemple : "Attitudes face à l'innovation technologique" (Van Chi-Bonnardel, 1979).

La recherche socio-économique se situe donc à deux pôles bien distincts : d'une part des travaux très théoriques sur l'économie de la ressource, d'autre part des études ponctuelles sur un aspect particulier du système, au niveau micro-économique.

L'équipe du CRODT se propose une démarche qui diffère sensiblement de cette dichotomie.

Elle consiste d'abord à considérer la pêche comme un tout dont les éléments sont interdépendants, s'interdisant de réduire le tout à l'une de ses parties ou de l'en déduire. Ensuite elle consiste à analyser le devenir de ce tout dans un but de planification d'un secteur d'activité, la gestion de la ressource étant autant conséquence que condition de cette planification.

Condition, car la biologie dit jusqu'où peut aller l'exploitation de la ressource. Conséquence, car les conditions d'exploitation de cette ressource, les marchés disponibles, l'environnement social, technique, politique, dictent le niveau réel auquel pourra effectivement se situer l'exploitation.

4.2. ANALYSER LA PECHE COMME UN TOUT

Pêche industrielle et pêche artisanale ont une histoire, qui est celle des structures sociales et politiques autant que celle des techniques. Jean-Pierre CHAUVEAU (1982) a pu montrer le poids de l'économie de traîte dans 1 'évolution des sociétés de pêcheurs du Sénégal : les avancées et régressions technologiques qui ont eu lieu entre les 17e et 20e siècle montrent bien que la pêche artisanale ne peut être étudiée "per se". Les sociétés de pêcheurs ont leur dynamique propre et les réactions aux situations nouvel les ne sont pas indépendantes de L'histoire des expériences "de développement" tentées dans le passé. De la même manière, l'évolution de la pêche industrielle sénégalaise est en partie liée aux conditions de la pêche dans les eaux européennes, à l'évolution des conditions de rentabilité en Europe. L'étude approfondie de l'histoire de la pêche, si elle ne permettra pas de dire ce qui est possible, apparaît indispensable pour cerner ce qui ne le sera pas, pour définir les conditions dans lesquelles peut évoluer le secteur d'activité.

Insérés dans cette démarche historique, les travaux sur les différents aspects du système se trouvent en partie reliés entre eux. L'approche historique permet de cerner la rationalité des activités, rationalité technique n'étant pas nécessairement la seule rationalité du technicien étranger (J. WEBER, 1978).

Actuellement à un stade d'études de base, de type inventaire, nous entendons étudier :

- Les communautés de pêcheurs, leurs structures sociales, leur évolution. Là se trouve le ressort du devenir de la pêche artisanale. Au Sénégal, non seulement on n'observe pas de fuite d'actifs de la pêche vers d'autres secteurs, mais en outre , la pêche fait appel à la main d'oeuvre saisonnière d'origine agricole : ceci est contraire 3 ce qui est relevé dans les autres pays de la côte ouest-africaine (LAWSON, 1980).
- Les études de base sur la production sont effectuées à partir du suivi d'un échantillon d'unités de pêches sur un cycle annuel complet, jour par jour. On obtiendra ainsi des connaissances fines sur l'emploi, les techniques, 'les coûts les revenus, les selat ions de travail et de propriété. Ces données permettront d'évaluer l'impact des aides à la pêche, leur poids dans la valeur ajoutée.
- La commercialisation fait l'objet d'un inventaire, portant sur les techniques, les circuits, les coûts, les prix au débarquement et sur les marchés. Les relations entre production et commercialisation sont mises en évidence au niveau de la formation des prix, des relations entre mareyeurs et pêcheurs, de l'acquisition d'unités de pêche par les commerçants.
- Mais ces relations s'éclairent par l'étude de la transformation. Le développement considérable de cette dernière, l'approvisionnement d'usines de farine par la flottille artisanale, éclairent les difficultés d'adaptation de. la commercialisation à l'évolution de la pêche.

4.3. ETUDIER LA PECHE EN VUE D'UNE PLANIFICATION SECTORIELLE

Le hut de ces études de base, non encore achevées, est de permettre l'élaboration d'un observatoire permanent du secteur. Dès lors que sont connues les structures du système, il devient possible d'élaborer des indicateurs et de mettre en place un système d'observation permanent permettant de les tenir à jour.

S'appuyant sur les données biologiques, prenant en compte des inventaires semestriels des flottilles et des infrastructures présentes dans les lieux de débarquement, disposant d'un suivi permanent des prix au débarquement , sur les marchés et à l'exportation, et des destinations des captures , on peut espérer construire un outil de planification efficace.
Un tel outil permettrait :

1°) de tester les effets d'une modification de l'effort de pêche sur l'ensemble du secteur,

2°) de tester les effets d'un projet, d'une décision, d'un accord de pêche sur l'effort de pêche et sur les différents niveaux du système.

Ceci, en dépassant l'étroitesse de vue de l'analyse coûts-avantages classique, en mettant en évidence les effets induits.

En soi, cette problématique n'a rien de bien original. Elle se rattache aux acquis de la recherche en milieu rural au cours de la dernière décennie- Dans le domaine de la pêche, elle s'apparente aux démarches suivies par l'équipe du Pr. SUTINEN, de Rhode Island Univ., et par celle de l'IRCLAM de MANILLE. Elle s'en différencie de deux manières :

- par la place accordée à l'histoire,
- par le fait que le développement ne se situe pas au point de départ de nos travaux.

L'équipe du CRODT ne vise pas à "développer" la pêche. Elle cherche à produire les éléments nécessaires à la prise de décision et au contrôle des effets de la décision, ce qui la conduit à rejeter le dilemne recherche fondamentale - recherche appliquée . Elle considère qu'au stade actuel des connaissances, les questions sont plus importantes que les réponses.

BIBLIOGRAPHIE

BAKHAYOKHO (M.), 1981.- Historique des pêcheries de céphalopodes des côtes sénégalaises. La Pêche maritime, 1244.

CHABOUD (C.), 1982.- Le mareyage au Sénégal. Doc. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Thiaroye, sous presse.

CHAUVEAU (J.P.) , 1982.- Sociologie de la Pêche maritime artisanale au Sénégal. Tâches préliminaires, méthodologie, opérations de recherches en cours. Rapp. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 20 p. multigr.

CHIIVASSUS-AGNES (S.) et NDIAYE (A.M.), 1980.- Enquêtes de consommation alimentaire de l'ORANA de 1979, méthodologie et premiers résultats. Archives ORANA, 20 p. multigr.

CORMIER (M.C.), 1981.- Le marché au poisson de la Gueule-Tapée à Dakar. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 90, 88 p.

CRODT (WEBER, CHABOLJD, KEBE, CURY), 1981.- Le poisson dans la région de Rufisque (étude d'implantation d'un centre de mareyage coopératif) Rapp. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye-, 160 p., 50 tabl., 18 fig.

DURAND (M.H.), 1981.- Aspects socio-économiques de la transformation artisanale du poisson de mer au Sénégal. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 103, 95 p.

FREON (P.) et WEBER (J.), 1981.- Djifère au Sénégal, la pêche artisanale en mutation dans un contexte industriel. Rapp. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 82 p. multigr.

LAWSON (R.M.), 1980.- Propositions à l'intention du COPACE en vue de promouvoir le développement de la pêche artisanale dans la région. 21 p. multigr. COPACE FAO - Dakar.

SOCECO-PECHART, 1982.- Recensements de la pêche maritime artisanale au Sénégal, avril et septembre 1981. Doc. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 83, 44 p.

SUTINEN (J.C.), POLINAC (R.B.) and JOSSERAND (H.P.), 1981.- The fisheries of West Africa and prospects for development. ICMRD Working paper, 6, 141 p.

SY (A.), 1982.- Perspectives et problèmes liés au remplacement de la pirogue. Mémoire de 1'EATOPM (B.P. 2241 Dakar), 42 p. multigr.

THOMSON (D.), 1980.- Conflict whithin the fishing industry. IRCLAM Newsletter July.

WEBER (J.), 1979.- Logiques paysannes et rationalité technique : illustrations camerounaises. In : Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. ORSTOM, Paris : 311-316.

WEBER (J.), 1980.- Socio économie de la pêche artisanale au Sénégal : hypothèses et voies de recherche. Revue de Socio-économie de 1'ISRA, 4, 40 p.

WEBER (J.), 1982.- Les enquêtes socio-économiques au CRODT. Arch. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Tiaroye, 110, 37 p.

VAN CHI-BONNARDEL (R.), 1979.- Comportement du pêcheur sénégalais face à l'innovation technologique. Rapp. SCET. INT. non paru.

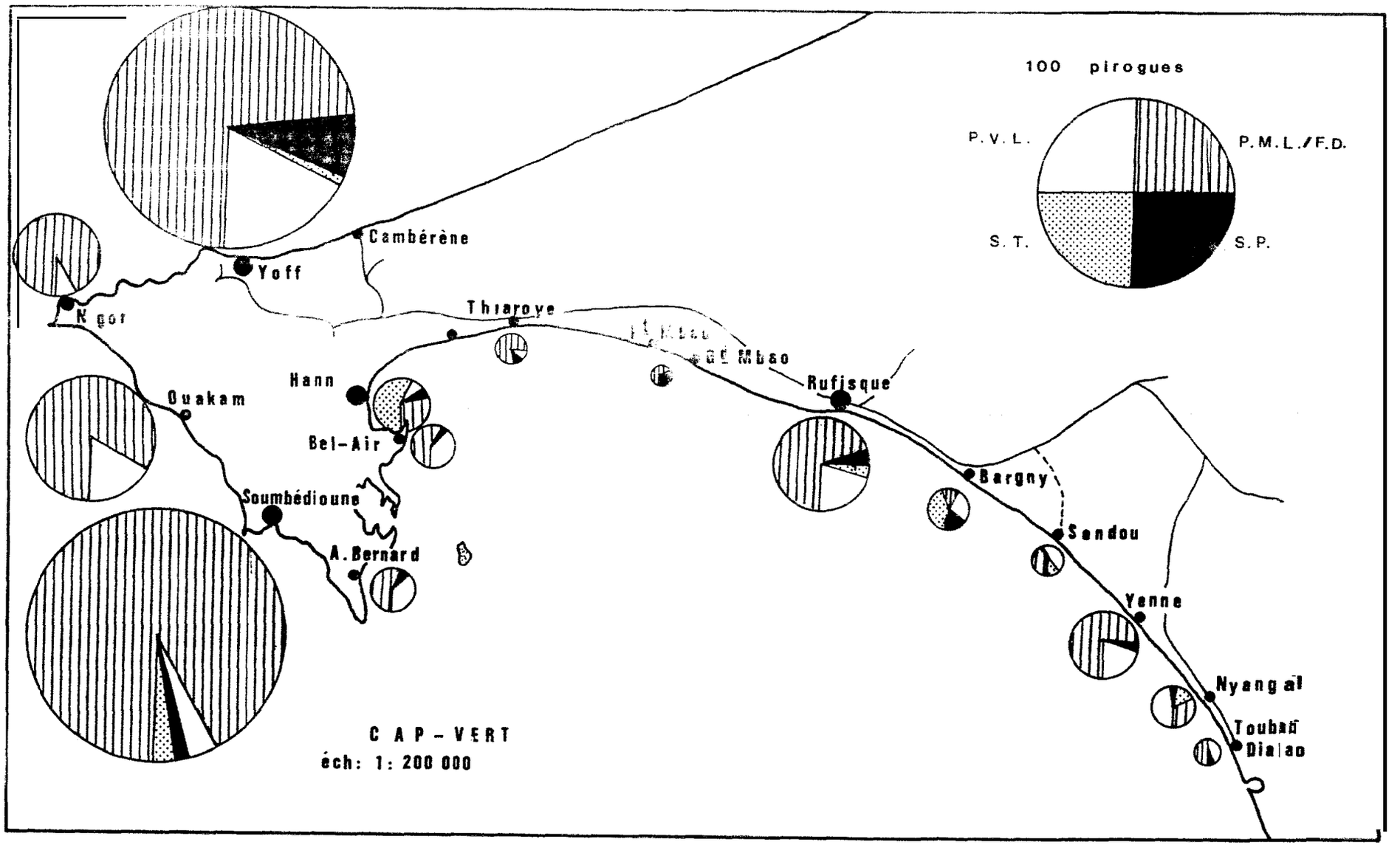

Fig. 1- Répartition des pirogues originaires de la région du Cap-Vert (recensement parc piroguier, sept. 1981 CRODT)

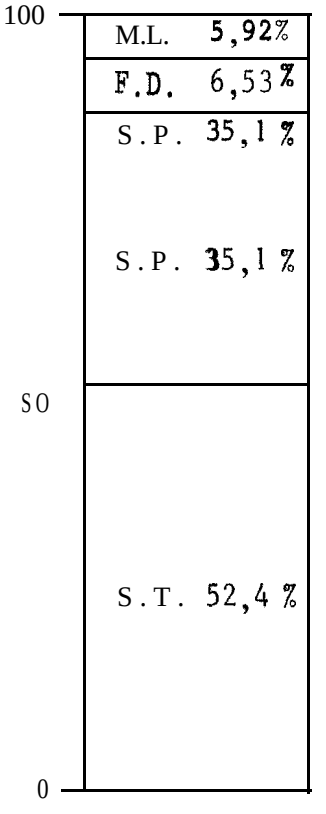

Fig. 2 . - Répar t it i on en pourcentage des débarquements par type de pêche

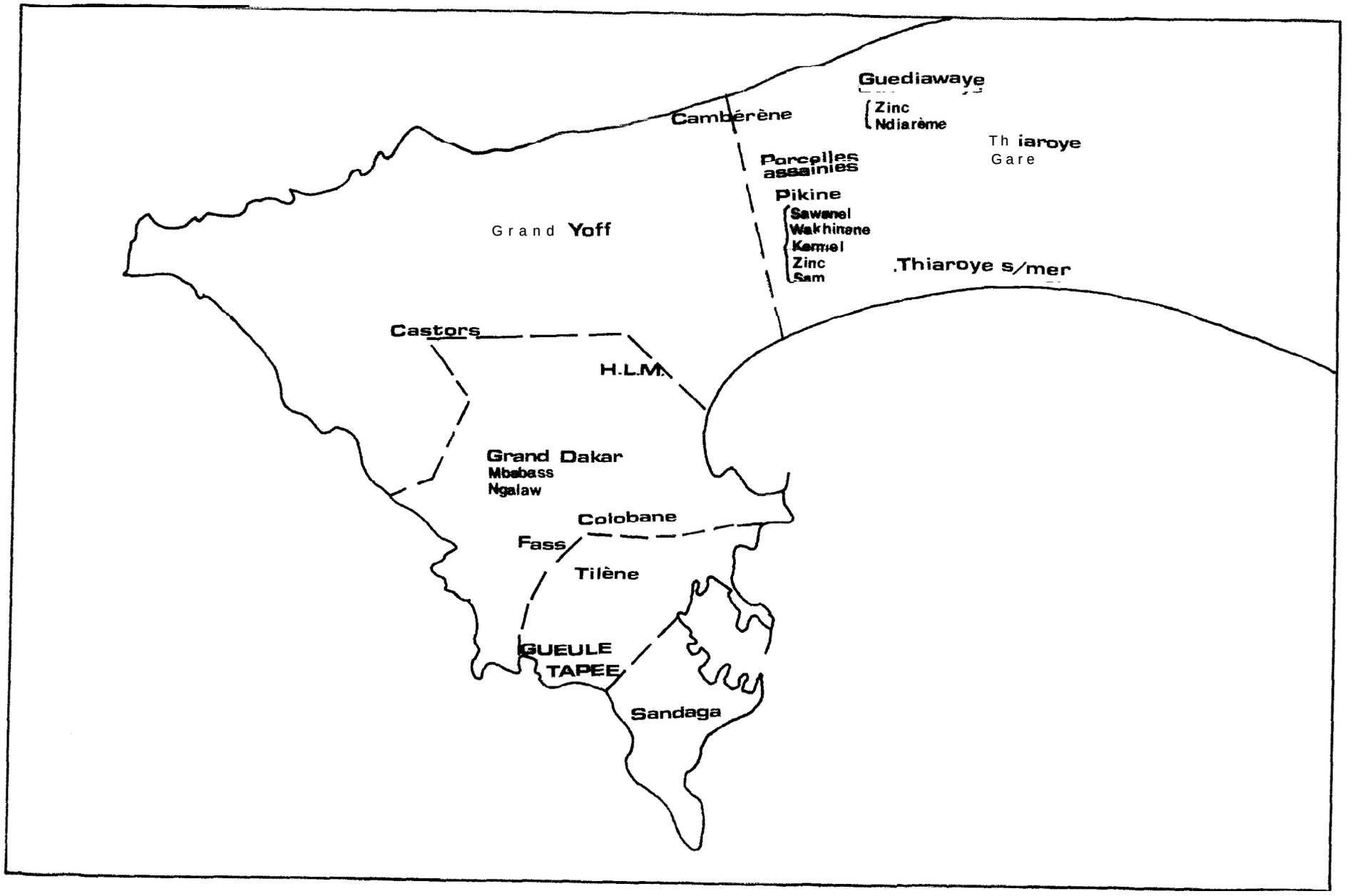

Fig. 3.- Marché de gros et marchés secondaires du poisson à Dakar

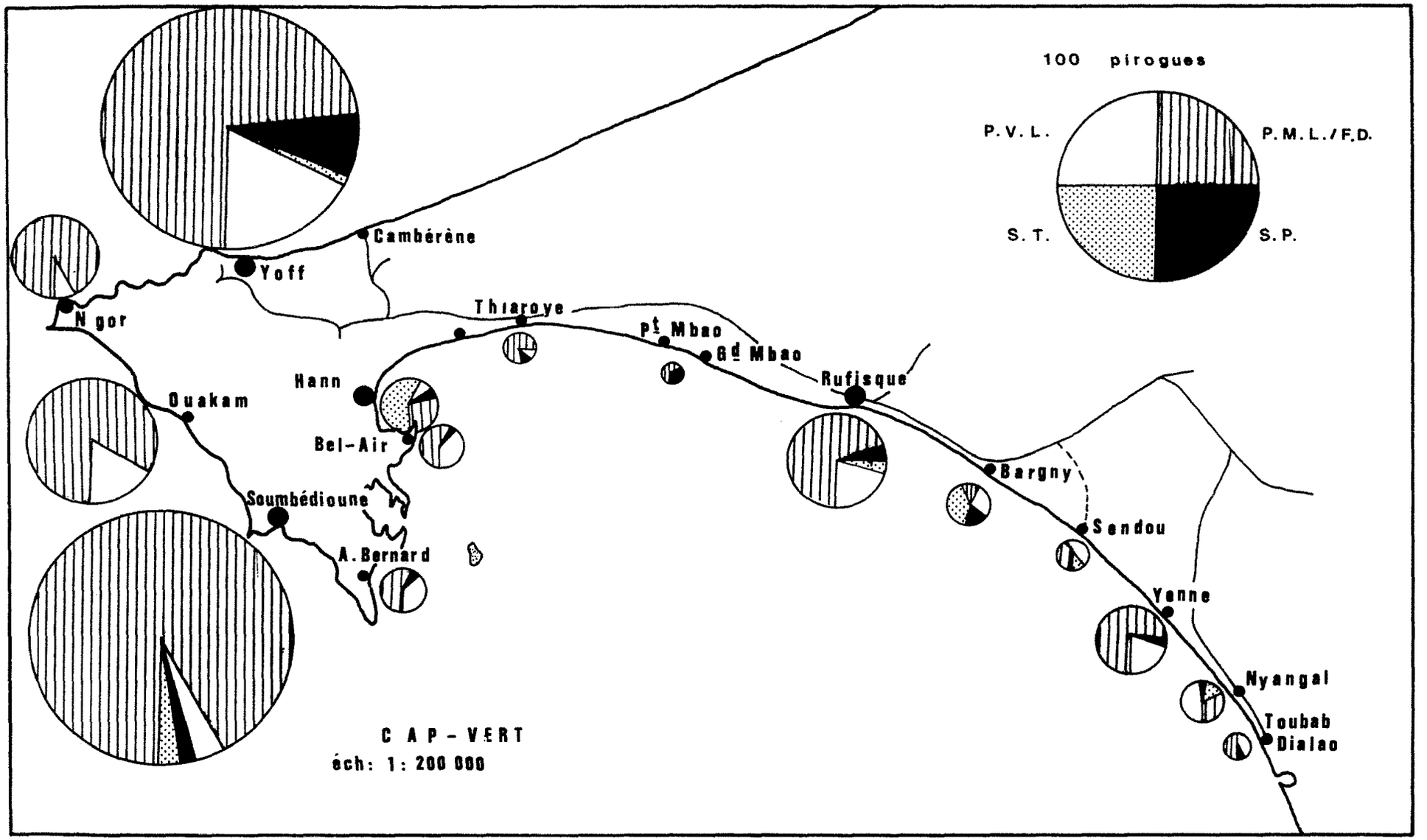

Fig. 1- Répartition des pirogues originaires de la région du Cap-Vert (recensement parc piroguier, sept. 1981 CRODT)

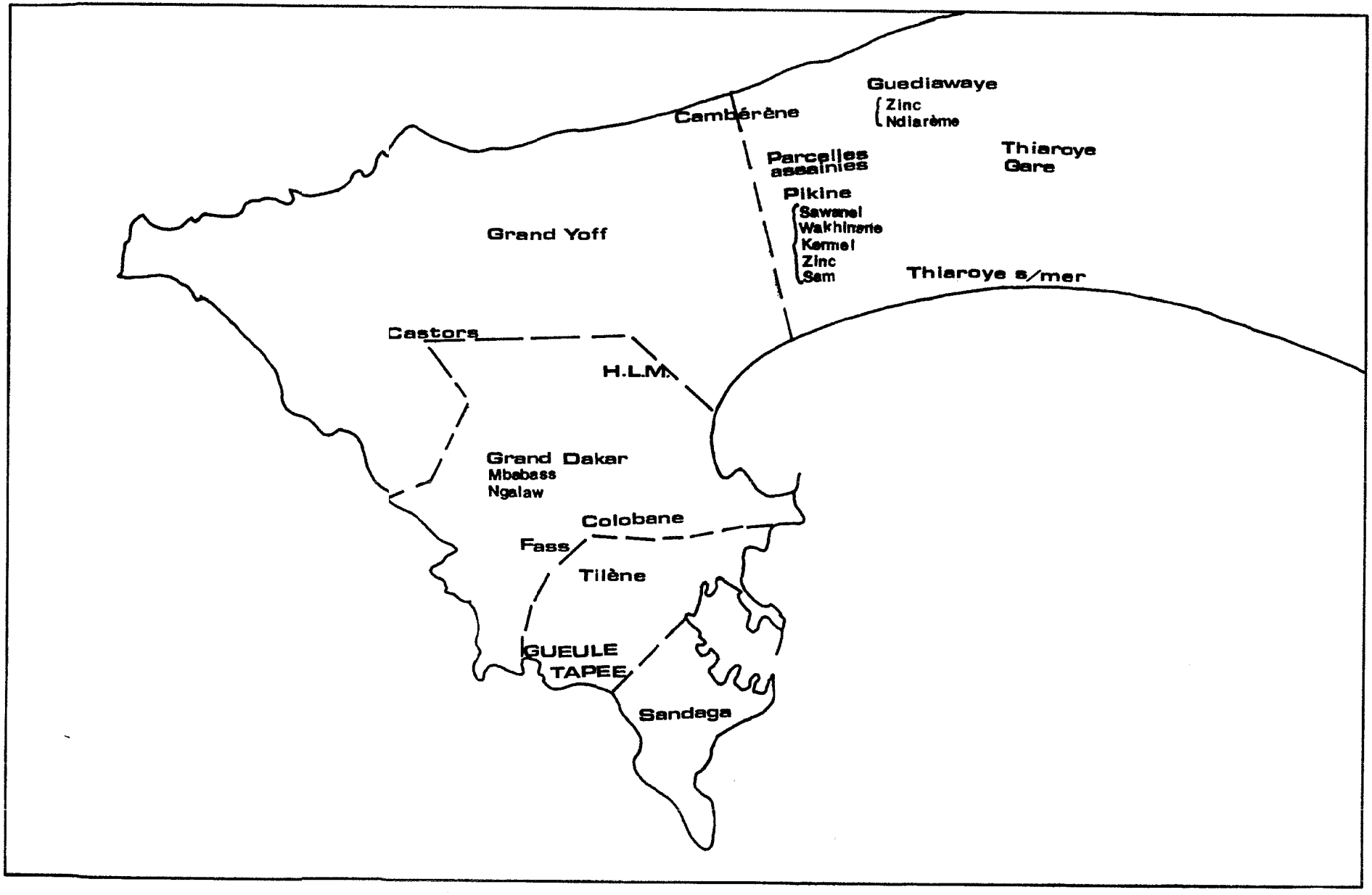

Fig. 3.- Marché de gros et marchés secondaires du poisson à Dakar